

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

Résultats de la recherche "Presse" sur la base de données ARIA - État au 20/05/2020

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "Presse":

Accident

Déversement d'hydrocarbures.

N° 21133 - 25/08/2001 - FRANCE - 88 - SAINT-DIE-DES-VOSGES .

C22.23 - Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21133/>



Dans une usine de fabrication d'articles en matières plastiques, de l'huile se déverse dans le réseau d'eau pluviale et dans le TAINTROUE. Les 16 presses à former à chaud la matière plastique sont situées sur des fosses servant à récupérer les condensats de vapeur d'eau contenant des hydrocarbures provenant des huiles nécessaires au travail des presses. Le responsable de l'équipe de nuit, s'apercevant que le niveau de la fosse de récupération des condensats est trop élevé, décide de la vidanger. Cependant, au cours de la nuit, un flexible se rompt et la pompe immergée sensée n'aspirer que l'eau, les hydrocarbures restant en surface, aspire le mélange des eaux et de l'huile. Le flexible est remplacé et l'opération de pompage se poursuit. Le chef d'équipe s'apercevant au remplissage du 31ème réservoir que ce dernier contient des hydrocarbures, décide d'arrêter le pompage, les 30 réservoirs précédents ayant déjà été rejetés dans le réseau pluvial. Dans l'après-midi, des hydrocarbures apparaissent à la surface du ruisseau. 2 barrages flottants sont mis en place, de la matière absorbante déversée à la surface de l'eau permet de récupérer la majorité des produits. la pollution du ruisseau n'a pas entraîné de mortalité piscicole. L'exploitant va mettre en place un bac déshuileur muni d'une détection, le contrôle visuel des réservoirs (présence d'hydrocarbures), insuffisant, doit être revu.

Accident

Incendie dans une usine sidérurgique.

N° 24751 - 10/06/2003 - FRANCE - 42 - FIRMINY .

C24.10 - Sidérurgie

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24751/>

Dans une usine sidérurgique, un laminoir projette des étincelles sur des résidus d'huiles situés près d'une presse hydraulique de 4 000 t, et génère un début d'incendie. Les dommages sont minimes.

Accident

Feu dans d'une gaine d'évacuation des fumées.

N° 27314 - 14/06/2004 - FRANCE - 65 - TARBES .

C25.40 - Fabrication d'armes et de munitions

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27314/>



Dans l'atelier de mécanique d'une usine d'armement, un feu se déclare à 17h55 dans une gaine d'aspiration des fumées d'une presse hydraulique. Malgré l'intervention de l'opérateur avec un extincteur à poudre (9 kg) et la mise en sécurité de l'installation, l'incendie se propage dans les gaines d'extraction. L'alarme incendie se déclenche (détection dans la gaine) entraînant une injection automatique mais inefficace de CO2 dans le réseau d'aspiration. Une équipe de secours interne intervient avec 2 lances à eau et 2 extincteurs à poudre (50 kg). Le dispositif d'extinction automatique à mousse situé sur la presse se déclenche à son tour ; 2 000 l d'émulseur sont utilisés. Le sinistre est maîtrisé à 18h20 avant l'arrivée des secours publics. Aucune victime n'est à déplorer et les eaux

d'extinction ont été contenues dans les cuvettes de rétention de l'atelier. L'exploitant effectue une enquête pour déterminer les causes de l'accident. Les travaux de remise en état de l'installation sont évalués en 1ère estimation à 150 Keuro.

Accident

Explosion et incendie dans une chaufferie.

N° 29808 - 10/05/2005 - FRANCE - 08 - BAZEILLES .

C16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29808/>



Une explosion et un départ de feu se produisent dans la chaufferie d'une usine de panneaux de bois soumise à autorisation. Dans les heures précédant l'explosion, la presse accouplée à la chaufferie avait déjà connu plusieurs arrêts / redémarrages. Peu avant 17 h, l'opérateur en salle de commande de la chaufferie n° 2 constate un arrêt automatique de toute l'installation suivi d'une émission de " fumée/vapeur blanche " sur les pompes d'huile caloporteur. Il avertit par téléphone le responsable de secteur. Quelques secondes plus tard, l'explosion et le départ de feu se produisent dans le secteur des cuves de purge d'huile connexes au circuit primaire de la chaufferie. La chaufferie n° 2 est évacuée. Le système d'extinction automatique par pulvérisation de mousse maîtrise l'incendie. Les pompiers du site, aidés par les secours externes 15 min plus tard, éteignent les foyers secondaires et mettent en place un périmètre de sécurité de 300 m autour du bâtiment, dont certains bardages menacent de s'effondrer. Pour éviter une pollution par les eaux d'extinction d'incendie, l'exploitant isole le bassin de collecte des eaux pluviales du cours d'eau dans lequel il se déverse. L'opérateur choqué dans la salle de contrôle de la chaufferie est hospitalisé. Des bardages de tôles ont été arrachés lors de l'explosion et les flammes ont endommagé 2 armoires électriques, ainsi que installations connexes aux cuves de purge. Si l'ossature principale du bâtiment n'est pas atteinte, l'exploitant craint toutefois que l'explosion n'ait fragilisé les fixations du bardage. L'inspecteur des installations classées propose au préfet de mettre en demeure l'exploitant de réactualiser le POI de l'établissement. Dix jours avant l'accident, un départ de feu s'était déjà produit sur une presse de cette usine (ARIA 29729). Selon l'expertise, la présence d'eau dans le circuit primaire de la chaudière a provoqué une dégradation des caractéristiques physico-chimiques du fluide caloporteur. Un débordement intempestif de cette huile chaude dans les cuves de purge a provoqué un phénomène de moussage au contact de l'eau présente dans ces capacités entraînant une surpression dans l'une des cuves et l'ouverture de son disque de rupture ; le nuage ainsi vaporisé a explosé au contact d'une surface chaude.

Accident

Incendie sur une machine.

N° 30847 - 16/10/2005 - FRANCE - 52 - LANGRES .

C22.22 - Fabrication d'emballages en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30847/>



Dans une usine de fabrication d'objets en plastique, un feu se déclare vers 9h15 sur le système hydraulique d'une presse à injecter en préchauffage. L'atelier étant protégé par sprinkleurs, le feu est rapidement maîtrisé et reste limité à la machine. L'agent de sécurité qui a inhalé des fumées, est hospitalisé. Les eaux d'extinction provoquent des dommages matériels. Le travail reprend sur les autres équipements dès la fin d'après-midi. La machine est réparée et remise en service 2 semaines plus tard. Le chômage technique des employés est évité, seuls 1 ou 2 postes d'interim ont été suspendus durant ces 2 semaines.

Un rapport d'accident est demandé à l'exploitant.

Accident

Intoxication au CO à la suite d'un incendie.

N° 32180 - 30/08/2006 - FRANCE - 63 - SAYAT .

C27.40 - Fabrication d'appareils d'éclairage électrique

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32180/>



Un feu de gaines électriques et d'huile se déclare sur une presse dans une usine de fabrication d'appareils d'éclairage. Un important dégagement de fumées se produit dans le bâtiment. Le personnel maîtrise rapidement le sinistre et aère les locaux. Cinq employés légèrement intoxiqués par du monoxyde de carbone sont conduits à l'hôpital pour des examens ; l'un d'entre eux reste hospitalisé.

~~Accident~~

~~Feu de carcasses de véhicules.~~

~~N° 33215 - 06/07/2007 - FRANCE - 26 - PORTES LES VALENCE .~~

~~E38.31 - Démantèlement d'épaves~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33215/>~~

~~Un feu se déclare vers 8 h sur un tas de carcasses de véhicules non dépollués dans une entreprise de récupération de matières métalliques recyclables. Les pompiers maîtrisent le sinistre et protègent la végétation au nord est du site avec des lances à débit variable, mais sont confrontés à des problèmes d'alimentation en eau et d'écoulement d'huile provenant des véhicules usagés. Les secours effectuent des mesures atmosphériques à proximité des maisons les plus proches, situées à 200 m du site. Le feu est éteint vers 10 h puis les travaux de déblaiement sont effectués avec une grue de l'entreprise. Les eaux d'extinction sont collectées dans le déshuileur de l'entreprise et dans un bassin d'orage de 200 m³ en bordure de la RN 7 ; une fuite sur ce bassin est colmatée avec 2 camions de sable par les services municipaux. Les 40 m³ d'eaux confinées sont pompés par une entreprise spécialisée une heure plus tard. L'intervention des secours s'achève vers 14 h. Des représentants des communes de PORTES LES VALENCE et de VALENCE ainsi que la presse se sont rendus sur les lieux.~~

~~Accident~~

~~Pollution aux hydrocarbures de la rivière Le Gland.~~

~~N° 34427 - 03/10/2007 - FRANCE - 25 - AUDINCOURT .~~

~~C29.32 - Fabrication d'autres équipements automobiles~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34427/>~~

~~Un déversement de 200 l d'émulsion huileuse et de 10 l d'huile provenant d'une usine de fabrication d'équipements automobiles pollue la rivière LE GLAND au niveau du point de rejet P54. Un barrage flottant est mis en place sur le cours d'eau et une vanne de sectionnement sur le réseau est fermée. Les pompiers n'ont pas à intervenir, le dispositif mis en place par l'exploitant étant suffisant. Le produit déversé est pompé à l'aide de 2 camions citernes. L'impact sur l'eau est estimé faible.~~

~~Une erreur d'une entreprise extérieure de nettoyage qui a vidangé dans un regard d'eaux pluviales le produit huileux récupéré à la suite de la rupture d'un flexible de presse au lieu de le collecter dans un conteneur de 1 000 l prévu à cet effet, serait à l'origine du rejet. A la suite de l'incident, l'exploitant prévoit plusieurs mesures : sensibilisation du sous-traitant~~

et du personnel, campagne de vérification des raccords de flexibles et meilleure adaptation des produits absorbants approvisionnés.

Accident

Incendie sur une presse hydraulique

N° 35441 - 07/11/2008 - FRANCE - 90 - DELLE .

C22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35441/>



Un feu se déclare, vers 13h30, sous une presse hydraulique, au niveau du groupe d'alimentation et de sa réserve d'huile dans une usine de fabrication d'isolants électriques. Le bâtiment abrite 100 kg de peroxydes, ainsi que d'autres produits chimiques non identifiés. En quelques minutes, un épais panache de fumée s'élève au-dessus du site. Les reconnaissances se révèlent difficiles en raison d'une importante fumée dans le bâtiment. Les exutoires du réseau d'eau pluviale se rejetant à la rivière l'ALLAINE sont obturés. Les pompiers mettent en place une lance à mousse pour éteindre le feu du bac d'huile de 4 m² et maîtrisent le sinistre à l'aide de 2 lances. Durant l'incendie, les gendarmes interrompent la circulation dans le quartier. En raison de la présence de produits chimiques, la cellule d'intervention chimique des services de secours se déplace. Les 22 personnes travaillant dans l'atelier concerné sont évacuées et regroupées ; 4 se plaignent de céphalées modérées (test du mouchoir positif, saturation O₂ correcte) et une, présentant des céphalées importantes est transportée en centre hospitalier ; 4 autres personnes, légèrement intoxiquées par les fumées, font l'objet d'un apport d'oxygène sur place.

Le directeur du site indique, dans un communiqué, que l'incendie n'ayant touché qu'un atelier, il ne devrait pas y avoir de conséquence sur la production.

~~Accident~~

~~Fuite d'huile dans une usine chimique.~~

~~N° 36567 - 13/07/2009 - FRANCE - 39 - TAVAUX .~~

~~C20.13 - Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36567/>~~



~~A la suite du perçage du réfrigérant du circuit de lubrification d'une essoreuse dans une unité de production de PVC , 90 l d'huile s'écoulent dans le réseau d'eaux pluviales d'une usine chimique. Les services internes de pompiers et les employés installent un barrage flottant et épandent du produit absorbant afin d'éliminer tout risque de rejet dans le milieu naturel. L'exploitant publie un communiqué de presse.~~

~~Accident~~

~~Explosion d'un bac affecté au stockage de pétrole brut~~

~~N° 38179 - 05/05/2010 - FRANCE - 64 - BUROSSE MENDOUSSE .~~

~~B06.10 - Extraction de pétrole brut~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38179/>~~

~~Vers 15h45 sur un site d'extraction de pétrole, une explosion survient lors de la remise en exploitation d'un bac de brut à toit fixe et soudures frangibles de 1 400 m³ construit en 1988 (TA702). Le toit déchiré est projeté à quelques mètres du bac ; 60 m³ de liquides (eau et quelques litres d'huile) s'écoulent dans la cuvette de rétention. Le personnel est évacué~~

~~mais le POI n'est pas déclenché. L'inspection des installations classées se rend sur place et l'exploitant rédige un communiqué de presse.~~

~~Le bac est très endommagé : toit projeté, jupe décollée du sol, robe et ligne de torche déformée, mais le second bac identique (TA701) implanté dans la même cuvette n'est pas touché. Les produits contenus dans la cuvette sont pompés. Du personnel d'une entreprise extérieure était intervenu sur l'escalier du bac 1 h avant l'explosion.~~

~~A l'arrêt depuis 1,5 mois pour visite réglementaire, le bac est équipé d'une ligne d'alimentation en "gaz brut" (pression de régulation de 5mbar) protégé par une soupape tarée à 20 mbar et d'une ligne reliée au réseau torche. Au cours des 48 h précédant l'explosion, le bac avait subi un balayage à l'azote suivi d'une mise en "gaz brut".~~

~~Dans l'attente des conclusions de l'enquête interne réalisée, l'hypothèse de l'allumage d'un mélange air gaz dans le domaine de la LIE est privilégiée par l'exploitant, la source d'ignition n'étant pas connue (décharge électrostatique provoquée par l'arrivée du liquide dans le bac sous la forme d'un jet pulvérisé et à haute vitesse ?). Malgré la présence de la soupape sur le réservoir et d'une vanne de régulation (PCV) sur la ligne torche, l'hypothèse d'une surpression interne n'est toutefois pas totalement écartée.~~

~~L'inspection des installations classées conditionne la remise en service du bac TA701 à la fourniture par l'exploitant des résultats d'investigations portant notamment sur les pressions de tarage de la soupape et du réseau gaz brut, à la remise en état de la ligne de torche (commune aux 2 bacs), au décapage des sols de la cuvette de rétention et la définition de mesures techniques et organisationnelles complémentaires pour limiter le risque de renouvellement d'un accident similaire sur ce bac. Le réservoir accidenté sera démantelé.~~

Accident

Incendie d'une usine de panneaux de bois

N° 38652 - 19/07/2010 - FRANCE - 88 - RAMBERVILLERS .

C16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38652/>



Dans une usine de production de panneaux de bois soumise à autorisation, une fuite de fluide thermique en chaufferie nécessite l'arrêt d'une chaudière vers 7 h. Durant les réparations, le réseau se refroidit. Un complément d'huile est réalisé pour redémarrer et atteindre le niveau mini dans le vase d'expansion.

Pendant le démarrage des installations, la température du fluide en sortie de chaudière s'élève à 260°C à 21 h pour une consigne de 275°C. Le niveau du vase d'expansion est évalué à 78 % avec comme consigne de le vidanger vers la cuve de réserve pour revenir à un taux compris entre 40 et 50 %.

A 21h30, les opérateurs entendent un bruit correspondant vraisemblablement à la rupture d'un compensateur. Des flammes sont détectées au niveau d'une presse. En quelques secondes, les détecteurs incendies activent l'extinction automatique. Des têtes de sprinkler se déclenchent. Les opérateurs utilisent 2 extincteurs en complément du système automatique. Selon l'exploitant, la rupture du compensateur est en partie due à une surpression du réseau de fluide thermique qui était en cours de modification.

Les coûts des dégâts matériels imputables à l'incident s'élèvent à 100 000 euros. L'arrêt de production de 64 h est estimé quant à lui à 150 000 euros.

Les eaux d'extinction sont pompées en surface pour récupérer l'huile plus légère qui sera traitée par une filière spécialisée. La zone de transition huile/eau est pompée puis déversée sur le bois broyé qui sert de combustible à la chaudière. L'eau claire est pompée puis versée dans un bassin d'orage de la station d'épuration où un produit antimousse est ajouté pour éviter les effets du produit d'extinction.

~~Accident~~

~~Fuite d'huile et départ de feu dans une centrale thermique.~~

~~N° 39329 - 20/11/2010 - FRANCE - 59 - BOUCHAIN .~~

~~D35.11 - Production d'électricité~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39329/>~~



~~Dans une centrale thermique en fonctionnement, une légère fuite est détectée sur un bouchon d'un circuit hydraulique comportant un réservoir de 23 000 l d'huile. La tranche est mise à l'arrêt dans la soirée du 19/11 en vue d'opérations de maintenance le lendemain matin. Lors de la tentative de remplacement du bouchon vers 7h30, un écoulement d'huile supérieur à celui qui était prévu entraîne le débordement du fluide du bac de retenue et son écoulement sur des calorifugeages et des parties encore chaudes (300 à 350 °C) d'une turbine. L'huile s'enflamme vers 8 h.~~

~~Les équipes de secours du site maîtrisent le sinistre avec des extincteurs à poudre vers 8h20, appellent les secours externes et colmatent la fuite. La préfecture est informée de l'accident. A leur arrivée sur les lieux, les pompiers évacuent 1 employé victime d'un malaise vers l'hôpital de Valenciennes. En raison des risques persistants, le POI est déclenché de 10 h à 13h30.~~

~~Après départ des pompiers, deux reprises de feu sont maîtrisées par le personnel de la centrale. La zone est nettoyée par une entreprise spécialisée et les câbles et sondes détruits sont remplacés. La tranche est déclarée disponible le 21/11 à 11h et couplée au réseau le 22/11 à 4 h.~~

~~La quantité d'huile rejetée lors de l'opération de maintenance a été bien supérieure à celle attendue en raison d'une communication existant entre les circuits d'huile haute pression (sur lequel se trouvait le bouchon défectueux) et d'huile de graissage. Seul le premier avait été consigné alors que le second était resté en pression. La liaison comportant 2 vannes n'apparaissait pas dans les procédures et schémas d'exploitation et par conséquent, le risque de retour d'huile de graissage n'avait pas été identifié lors de la définition du mode d'intervention.~~

~~Les opérations de secours ont permis de constater que le chef de groupement du SDIS ne disposait pas de la dernière version du POI et que certains moyens logistiques étaient défectueux (ponts roulants de la salle des machines, monte charge). L'exploitant a connu des difficultés dans l'édition de la liste des personnes présentes sur site. L'inspection des installations classées a été informée après plusieurs jours.~~

~~Le personnel présent est intervenu efficacement pour maîtriser l'incendie et a appliqué strictement la procédure d'appel des secours extérieurs. Un plan de sensibilisation des personnels aux analyses de risques relatives à l'exploitation et à la maintenance et une remise à niveau matérielle après l'incident ont été mis en oeuvre. La presse a été informée moins de 2 h après le départ de l'incendie.~~

~~Accident~~

~~Feu de bac d'huile dans une centrale thermique~~

~~N° 41620 - 30/01/2012 - FRANCE - 76 - LE HAVRE .~~

~~D35.11 Production d'électricité~~

~~<https://www.aria.developpement durable.gouv.fr/accident/41620/>~~



~~Dans une centrale thermique à charbon de 1 450 MW comportant 3 tranches exploitées et une arrêtée depuis une vingtaine d'années, un feu se déclare vers 8h30 sous une turbine de la tranche 2 alors à l'arrêt. Le feu alimenté par une fuite d'huile se propage rapidement à la salle des machines et menace les 2 autres tranches exploitées, qui sont alors en fonctionnement. Un important panache de fumée s'échappe du bâtiment et devient visible depuis le pont de Normandie. Le plan d'opération interne du site (POI) est déclenché à 8h30. Les 2 tranches en fonctionnement sont mises à l'arrêt et les 300 employés du site sont évacués. Deux personnes initialement portées disparues sont rapidement retrouvées indemnes par les pompiers. Vers 10h45, une fuite d'hydrogène (H2) est détectée au niveau de l'alternateur de la tranche 1 vers 10h45. Le circuit de H2 est balayé avec du dioxyde de carbone (CO2) en début d'après midi pour garantir la mise en sécurité de l'installation. L'incendie est maîtrisé à 18 h. Les foyers secondaires sont traités dans la soirée, les circuits d'H2 des tranches 2 et 4 sont purgés et balayés au CO2 préventivement pendant la nuit. Le POI est levé le 31/01 à 12 h. L'exploitant du site se charge de récupérer les eaux d'extinction.~~

~~La distribution d'électricité aux abonnés n'est pas perturbée, d'autres sites augmentant leur production. Le redémarrage des tranches 1 et 4 est planifié fin avril, celui de la tranche 2 à l'automne après 2 mois de travaux pour un coût de 3,5 M€.~~

~~Dans un premier communiqué de presse diffusé à 10h30 le 30/01, l'exploitant écarte toute toxicité des fumées. Un second, diffusé le 31/01 informe de la levée du POI et du test de la sirène le jour même à 19 h, comme le prévoit la procédure après tout déclenchement volontaire du POI. La municipalité, la préfecture, l'inspection des installations classées ont été tenues informées de l'événement.~~

~~Une fuite sur une tuyauterie d'huile sur des parties chaudes de la tranche 2 serait à l'origine de l'incendie.~~

~~Accident~~

~~Fuite sur un circuit d'eau de refroidissement~~

~~N° 48347 - 19/06/2016 - FRANCE - 21 - SELONGEY .~~

~~C27.51 Fabrication d'appareils électroménagers~~

~~<https://www.aria.developpement durable.gouv.fr/accident/48347/>~~



~~Vers 1h20, dans une usine d'appareils électroménagers, une fuite d'eau se produit sur un circuit d'eau de refroidissement. A 2 h, une alarme "consommation d'eau anormale" se déclenche chez le prestataire. A 2h30, le prestataire intervient mais ne détecte pas la fuite. A 9h30, l'intervention du responsable du site permet de trouver et stopper la fuite. L'eau est confinée à l'aide de boudins absorbants. A 11h20, une société spécialisée nettoie et le pompe l'eau. Entretemps, l'eau a rempli par gravité les fosses de presses contenant de l'huile. Le mélange eau/huile se répand dans une partie de l'atelier. Quelques centilitres fuient dans le canal de dérivation la VENELLE coulant sous l'usine du fait de la présence d'un trou d'homme fuyard permettant l'accès à ce canal. Une partie des déchets liquides générés par l'incident, mélange eau/huile, est renvoyée dans la STEP communale qui traite les effluents de l'usine. L'autre partie est prise en charge par des filières agréées.~~

~~La fuite sur le circuit d'eau provient d'un raccord qui a été mal serré. La fuite a perduré~~

~~plusieurs heures du fait du remplissage en automatique du circuit d'eau.~~

~~L'exploitant prend des mesures pour éviter la répétition d'un tel incident :~~

- ~~• l'alimentation automatique du circuit d'eau glacée est coupée en période de fermeture de l'usine ;~~
- ~~• les circuits de ronde du gardien sont modifiés afin d'intégrer l'ensemble des allées de l'atelier ;~~
- ~~• le trou d'homme permettant l'accès au canal de dérivation est supprimé.~~

~~Accident~~

~~Incendie d'une entreprise de transport et d'un centre de tri postal~~

~~N° 48550 - 05/09/2016 - FRANCE - 30 - AIMARGUES .~~

~~H49.41 - Transports routiers de fret~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48550/>~~

~~Un feu se déclare vers 14 h dans un entropôt de 3 000 m² d'une entreprise de transport. Attisées par le vent, les flammes se propagent à un centre de tri postal de 2 000 m², contigu. Un épais panache de fumée noire est visible à plusieurs kilomètres. L'entreprise de transport abrite notamment 200 palettes d'huile. Dans la zone, 100 employés sont évacués. Une aire de repos est fermée sur l'A9. Les pompiers maîtrisent l'incendie vers 20h20. Ils terminent l'extinction le lendemain matin. Les 2 bâtiments sont détruits ainsi qu'une dizaine de poids lourd et des véhicules. Aucune mesure de chômage technique n'est envisagée.~~

~~Selon la presse, le sinistre serait d'origine accidentelle : un mégot aurait enflammé une pile de palettes de bois.~~

~~Accident~~

~~Incendie d'un compresseur d'air dans une usine de fabrication de matières plastiques~~

~~N° 49960 - 30/06/2017 - FRANCE - 01 - BALAN .~~

~~C20.16 - Fabrication de matières plastiques de base~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49960/>~~

~~Vers 3 h, un feu se déclare sur le moteur d'un compresseur d'air dans une usine de fabrication de matières plastiques. En salle de commande, une alarme "défaut courroie" apparaît. L'opérateur donne l'alerte. Il percute un extincteur à poudre. Deux autres opérateurs utilisent un RIA. L'unité de production est mise en sécurité avec arrosage des bacs de stockage de chlorure de vinyle monomère (CVM). Le POI est déclenché ainsi que la sirène. Un agent casse le bardage pour permettre à l'équipe de deuxième intervention d'intervenir et d'éteindre l'incendie à 3h15.~~

~~A 15 h, le moteur et le compresseur sont remplacés à l'identique, l'usine redémarre. Les dommages matériels sont estimés à 25 kEUR. Les eaux d'extinction sont collectées et envoyées au bassin de confinement de la plateforme avant envoi vers la station de traitement biologique de la plateforme. Dans la journée, un communiqué de presse est diffusé.~~

~~L'exploitant suspecte soit un blocage mécanique de l'arbre du compresseur suite à un échauffement anormal, soit la rupture d'un roulement. Cela aurait provoqué la casse du carter, avec projection d'huile et inflammation de celle-ci au contact de surfaces chaudes.~~

~~Afin d'améliorer la rapidité des actions à mener par le gardien du poste de garde lors du~~

~~déclenchement du POI et de vérifier le bon fonctionnement du système d'appel, des tests périodiques sont réalisés par le service HSEQ avec la société prestataire en charge du poste de garde, et ce en complément des 10 exercices POI annuels.~~

Accident

Incendie chez un sous-traitant aéronautique

N° 51502 - 06/05/2018 - FRANCE - 32 - AUCH .

C30.30 - Construction aéronautique et spatiale

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51502/>

Vers 11h50, un dimanche, un feu se déclare au niveau d'un bain d'huile de la presse hydraulique dédiée à la fabrication de panneaux chez un sous-traitant aéronautique. Compte tenu de la forte activité du moment, le bain de la presse a été mis en chauffe le dimanche, sans présence humaine, pour être opérationnel dès le démarrage des ateliers lundi matin. Les fumées générées par l'incendie déclenchent l'alarme et le sprinklage. Les pompiers sont alertés par le gardien. L'incendie est éteint à l'aide de lances à 14 h. La presse hydraulique est détruite.

Accident

Incendie et naufrage d'un navire de commerce

N° 53279 - 10/03/2019 - FRANCE - NC .

H50.10 Transports maritimes et côtiers de passagers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53279/>



~~Vers 20 h, un feu se déclare sur un navire de commerce transportant 365 conteneurs (dont 45 contenant 1 000 t de matières dangereuses : acides chlorhydrique (100 t), sulfurique (70 t)...) et 2 000 véhicules. Le commandant du navire alerte les autorités maritimes. Il évacue le navire avec les 27 membres d'équipage avant d'être récupérés par un navire anglais. Cinq personnes sont légèrement blessées. L'utilisation de canons à eau, ne permet pas de maîtriser l'incendie. Le navire coule à 4 600 m de profondeur le lendemain à 15h30 à 333 km à l'ouest du Finistère (zone économique exclusive française). Un avion de surveillance maritime surveille la zone. L'armateur mandate une société qui dépêche 2 remorqueurs. Le mécanisme européen de sécurité civile est activé afin de disposer d'un suivi satellitaire. Le préfet maritime déclenche le niveau 3 du plan ORSEC Maritime.~~

Caractéristiques du bâtiment :

- ~~navire hybride entre un roulier et un porte-conteneurs~~
- ~~tonnage brut : 56 642 t~~
- ~~poids autorisé en charge : 27 965 t~~
- ~~longueur : 214 m / largeur : 32 m~~
- ~~capacité en fioul des soutes : 2 200 m³~~
- ~~année de construction : 1997~~
- ~~pavillon : Italien~~

Moyens engagés pour lutter contre la pollution

~~Le naufrage entraîne un écoulement de produit en pleine mer. La totalité de la cargaison se retrouve au fond de l'eau. Une nappe d'hydrocarbures de 10 km de long sur 1 km de large est observée le 14/03. Un bateau se rend sur place avec du matériel anti pollution. Les conditions météorologiques (fortes rafales de vents de 90 à 100 km/h) ne permettent pas de lutter contre la pollution. Des chaluts et des barrages flottants sont posés le 18/03 dans la zone du naufrage. Des petits amas de fioul disséminés produisent des irisations en surface. La viscosité du produit rend sa récupération difficile. Des navires antipollution rejoignent les côtes afin de débarquer le polluant récupéré ainsi que le matériel usagé. 30 t~~

~~de déchets sont récupérés par la marine nationale. 500 m³ de polluants sont récupérés par la flotte de l'agence européenne pour la sécurité maritime.~~

~~Pollution des côtes françaises~~

~~Des engins de voiries et du matériel absorbant sont mobilisés afin d'être prêts en cas de pollution des côtes. Des échantillons sont prélevés afin d'établir l'état sanitaire de la mer. Un nettoyage préventif des plages est engagé et les ostréiculteurs prennent les précautions d'usage. Le 12/04, le préfet de Charente Maritime déclare dans la presse qu'il n'y a plus de risque de nappes d'hydrocarbures dans le département.~~

~~Causes de l'incendie~~

~~Une association environnementale fait état dans la presse d'une liste des déficiences relevées par les inspecteurs de l'État sur le navire depuis 2010. Certaines font état de non-conformités vis à vis de la protection incendie de celui-ci.~~

Accident

Incendie dans un atelier d'emboutissage.

N° 3945 - 15/10/1992 - FRANCE - 14 - LISIEUX .

C25.50 - Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3945/>

Un incendie se déclare dans un atelier d'emboutissage où travaillait une cinquantaine de personnes: l'huile d'une presse s'enflamme provoquant un très important dégagement de fumée. L'ensemble de l'entreprise est évacué. Le sinistre est rapidement maîtrisé par les pompiers. Les dégâts sont importants : une presse est hors d'usage, une partie de l'appareillage électrique est endommagé.

Accident

Pollution de la Sarthe.

N° 10068 - 15/07/1996 - FRANCE - 72 - SABLE-SUR-SARTHE .

C22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10068/>



Lors du démantèlement d'une usine plastique, plusieurs machines, dont des presses d'injection, sont vidangées avant d'être découpées au chalumeau par une entreprise spécialisée dans la récupération des métaux. De l'huile hydraulique se répand sur le sol, se déverse dans le réseau d'eau pluviale puis dans la SARTHE. Une flaque de 200 m sur 5 m est visible à la surface du cours d'eau. Les secours répandent des produits absorbants.

Accident

Pollution des eaux.

N° 15539 - 16/07/1998 - FRANCE - 21 - IS-SUR-TILLE .

C22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15539/>



A la suite de la rupture d'un tuyau hydraulique sur une presse, de l'huile s'écoule dans le regard d'eaux pluviales et pollue l'IGNON. Les pompiers posent un barrage.

Accident

Pollution des eaux.

N° 16423 - 05/02/1999 - FRANCE - 88 - LA PETITE-RAON .

C22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16423/>



De l'huile hydraulique provenant de l'atelier d'injection d'une usine fabriquant des pièces en matières plastiques pollue le RABODEAU. L'accident a pour origine une fissure d'un serpentin servant à refroidir l'huile hydraulique et situé dans l'échangeur d'une presse à injecter. Ce serpentin étant baigné par de l'eau de refroidissement en circuit ouvert, de l'huile est passée dans l'eau de refroidissement et a rejoint le ruisseau. Des barrages flottants sont posés pour canaliser la pollution. Tous les échangeurs eau / huile du site sont contrôlés, les évacuations d'eaux usées sont tracées à l'aide de fluorescéine, les effluents contenus dans les fosses de rétention des presses d'injection sont contrôlés. Des études sont réalisées pour remplacer les échangeurs tubulaires eau / huile par des dispositifs à double plaques, pour collecter et traiter l'ensemble des eaux usées de l'usine et pour installer un circuit à eau glacée.

Accident

Feu dans une entreprise industrielle.

N° 19161 - 05/11/2000 - FRANCE - 08 - RETHEL .

C22.19 - Fabrication d'autres articles en caoutchouc

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19161/>

Un incendie détruit un bâtiment de 2 000 m² dans une usine fabriquant des joints d'étanchéité de voitures. Le feu s'est déclaré dans le hall des presses après redémarrage de l'usine arrêtée la veille. Alimenté par les huiles hydrauliques des réservoirs des presses et par les palettes et cartons d'emballage, il s'est rapidement propagé. Dix à vingt tonnes de caoutchouc se sont également consumées. La cause est probablement d'origine électrique. Une pollution des sols par les eaux de ruissellement est signalée. Du chômage technique est prévu pour 260 personnes. L'atelier sinistré ne redémarrera que sous certaines conditions : un dossier de régularisation complet sera déposé (demande d'autorisation). Une étude de sols est exigée, la mise en place de système de détection automatique et celle d'un bassin de confinement des eaux d'incendie seront prévues.

Accident

Pollution des eaux

N° 28888 - 02/01/2005 - FRANCE - 24 - BERGERAC .

C20.51 - Fabrication de produits explosifs

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28888/>



La DORDOGNE est polluée par 200 l d'huile hydraulique à la suite d'une fuite sur une presse dans une poudrerie. Les employés colmatent la fuite avant l'arrivée des pompiers.

Accident

Feu dans une entreprise d'espadrille

N° 28893 - 03/01/2005 - FRANCE - 64 - CHERAUTE .

C15.20 - Fabrication de chaussures

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28893/>

Un feu de presse hydraulique se déclare vers 3h30 dans un atelier artisanal d'espadrilles de 400 m². L'incendie se propage au bac d'huile adossé et au premier étage. Quatre personnes sont en chômage technique. Le feu est éteint en une demi-heure. Les secours quittent les lieux à 7h40.

Accident

Incendie sur une presse.

N° 29729 - 29/04/2005 - FRANCE - 08 - BAZEILLES .

C16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29729/>

Dans une usine de fabrication de panneaux de bois, un feu se déclare vers 2 h sur le haut d'une presse. Alertés par la détection incendie de l'installation, le chef d'équipe et les pompiers du site maîtrisent le sinistre en activant le système d'extinction par déluge de la presse. Les foyers résiduels sont éteints à l'aide d'un RIA avant l'arrivée des secours publics. Les dommages matériels limités aux câbles électriques sont estimés à 5 000 euros et les pertes de production à 36 000 euros.

Selon l'exploitant, des fibres de bois et de l'huile de graissage se sont accumulées dans un bac collecteur où le mélange combustible a séché et s'est enflammé ; les aspirations d'air ont ensuite attisé le feu. A la suite du sinistre, l'exploitant augmente la fréquence de nettoyage de l'installation et modifie les bacs collecteurs pour en faciliter la vidange.

Accident

Pollution des eaux.

N° 30331 - 18/07/2005 - FRANCE - 09 - PAMIERS .

C25.50 - Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30331/>



Dans une usine d'emboutissage, 400 l d'eau et d'huile pompés dans le bac de rétention d'une presse après une inondation, sont rejetés dans le réseau d'eau pluviale du site. L'ARIEGE est polluée sur plusieurs kilomètres. Les pompiers installent un barrage flottant.

Accident

Feu de presse.

N° 30781 - 04/10/2005 - FRANCE - 40 - MORCENX .

C16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30781/>

Un feu se déclare à la base d'une presse dans une usine de fabrication de panneaux de bois. Les flammes se propagent à la superstructure immédiate de la presse et à la toiture du bâtiment, sur laquelle sont présents des dépôts de poussières de bois. Les pompiers internes mettent en action 4 RIA et éteignent le feu de la presse ; l'incendie de la toiture est maîtrisé par les secours publics au moyen de 6 lances, dont 1 montée sur échelle pivotante. L'incendie endommage des circuits électriques et fait fondre les caissons en laine de roche des 2 ventilateurs d'extraction. La chaîne de production est arrêtée pendant 24 h mais l'accident n'entraîne aucun chômage technique. Des travaux mécaniques (sans point chaud) ont eu lieu la veille de l'accident sur le circuit d'huile hydraulique d'équilibrage et de positionnement des plateaux de la presse. Malgré un nettoyage de l'intervenant, des traces d'huile ont subsisté au niveau du bras arrière de la presse et se seraient échauffées puis auto-enflammées au contact de la presse dont la température (195

°C) était exceptionnellement élevée pour une fabrication de panneaux plus épais. Bien que l'huile utilisée possède, selon le fabricant, un point éclair de 300 °C, elle a déjà causé plusieurs départs de feu similaires ; l'exploitant recherche une huile plus adaptée au fonctionnement de la presse.

Accident

Feu d'huile dans la fosse d'une presse hydraulique.

N° 32240 - 25/08/2006 - FRANCE - 42 - LE CHAMBON-FEUGEROLLES .

C25.62 - Usinage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32240/>

Dans l'atelier de laminage à l'arrêt d'une usine de travail des métaux, un vigile constate à 4h30 lors d'une ronde de surveillance, un départ de feu sur les 5 000 l d'huile contenus dans la fosse d'une presse hydraulique de 1 500 t. Ne parvenant pas à éteindre l'incendie avec les extincteurs à mousse à sa disposition, il alerte les secours publics et le directeur de l'établissement. Les pompiers qui rencontrent également des difficultés pour maîtriser le sinistre avec leur émulseur doivent attendre pendant 1h30 l'arrivée sur le site d'un camion contenant un émulseur adapté. L'intervention des secours s'achève vers 9 h après sécurisation du site. La presse hydraulique et le laminoir sont détruits ; la toiture de l'atelier est endommagée. Les eaux d'extinction confinées dans la fosse et celles pompées au fur et à mesure des opérations d'extinction sont éliminées par une société spécialisée. Afin d'éviter des mesures de chômage technique, les horaires de travail du personnel sont modifiés pour faire fonctionner certaines presses en 3x8 au lieu de 2x8. Un boîtier électrique défaillant d'une pompe serait à l'origine du sinistre. L'exploitant envisage la mise en place d'une détection incendie, de doter son établissement d'une réserve d'émulseur permettant de combattre ce type de sinistre et engage une étude sur les possibilités de substitution de l'huile hydraulique par un fluide auto-extinguible. A la demande de l'inspection des installations classées, il doit également revoir sa procédure d'alerte et fournir un rapport sur l'accident.

Accident

~~Incendie à la suite d'une fuite d'huile sur une pince de manutention d'anodes.~~

~~N° 32902 - 22/04/2007 - FRANCE - 59 - LOON PLAGE .~~

~~C24.42 - Métallurgie de l'aluminium~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32902/>~~

~~Un feu se déclare vers 17 h dans le secteur cuisson des anodes d'une usine de production d'aluminium à la suite d'une fuite d'huile sur une pince de manutention d'anodes cuites. L'huile s'est enflammée au contact d'une anode non refroidie. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec une lance. L'exploitant communique auprès de la presse écrite.~~

Accident

~~Départ de feu sur un alternateur~~

~~N° 34976 - 28/07/2008 - FRANCE - 38 - SAINT MAURICE L'EXIL .~~

~~D35.11 - Production d'électricité~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34976/>~~



~~Un incendie se déclare à 16h20 sur un alternateur situé dans la partie non nucléaire d'une centrale de production d'électricité. Le PUI est déclenché. Les secours vidangent le circuit d'hydrogène de l'alternateur et l'inerte sous azote. L'hydrogène est rejeté à l'air libre sous~~

~~forme diffuse et par brûlage. L'inspection des installations classées est informée de l'accident. L'unité de production d'électricité correspondante, qui était en phase de redémarrage après un arrêt dans le cadre d'opérations de maintenance, est arrêtée par précaution. Le feu est déclaré éteint vers 19h20. Le PUI est levé à 19h30 et les pompiers quittent les lieux. Une fuite d'huile sur l'alternateur (débit de fuite estimé 200 l / h) serait à l'origine du sinistre. La quantité d'huile en jeu est inconnue. Les pompes de puisage sont mises à l'arrêt pour éviter tout risque de rejet des huiles dans le RHONE. Aucun blessé n'est à déplorer. L'exploitant diffuse des communiqués de presse expliquant le déroulement de l'évènement.~~

Accident

Feu sur une presse hydraulique.

N° 35247 - 24/09/2008 - FRANCE - 63 - ISSOIRE .

C25.50 - Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35247/>

Un feu se déclare vers 18h30 sur une presse hydraulique dans une entreprise de travail des métaux. Le personnel et les secours publics éteignent l'incendie en 30 min. Aucune victime n'est à déplorer.

Accident

Feu de presse dans une entreprise de recyclage de déchets métalliques.

N° 35995 - 19/03/2009 - FRANCE - 74 - GROISY .

E38.31 - Démantèlement d'épaves

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35995/>



Dans une entreprise de recyclage de déchets métalliques, un feu se déclare vers 16 h sur le tableau électrique d'une presse et se propage au mécanisme hydraulique ; 1 employé brûlé à l'avant-bras est conduit à l'hôpital. Les pompiers éteignent l'incendie avec une lance à débit variable de 500 l/min et 2 lances à mousse. Les eaux d'extinction sont récupérées dans un bassin de confinement sur le site. Aucune fuite n'est constatée sur la cuve de 6 000 l d'huile hydraulique ni sur celle de 10 000 l d'huile de vidange.

Accident

Feu dans une usine de fabrication de matériels électriques.

N° 36085 - 10/04/2009 - FRANCE - 07 - MAUVES .

C27.12 - Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36085/>

Un feu se déclare vers 1h40 dans une usine de 4 000 m² fabriquant des coffrets et armoires électriques en plastique. Les pompiers maîtrisent le sinistre vers 4h30 avec 3 lances à débit variable de 500 l/min dont 1 sur échelle et 2 lances à mousse ; les foyers résiduels sont éteints à l'aide d'extincteurs et les locaux sont aérés. L'intervention des secours s'achève à 6h15 mais les pompiers maintiennent une surveillance sur le site. L'incendie s'est propagé sur le 1/3 du bâtiment ; 4 presses hydrauliques et 3 robots de production sont détruits mais 12 presses ont été préservées des flammes. L'activité de l'entreprise redémarre le 20/04. Un départ de feu sur l'huile hydraulique d'une presse de moulage serait à l'origine de l'accident.

Accident

~~**Incendie de garage automobile.**~~

~~**N° 36949 - 11/09/2009 - FRANCE - 56 - LANESTER .**~~

~~*C45.11 Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers*~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36949/>~~



~~Un feu émettant une importante fumée noire se déclare vers 19h30 dans un garage automobile de 3 000 m² abritant de nombreux véhicules, un millier de pneus et des bidons d'huile. Les 80 pompiers mobilisés maîtrisent le sinistre et protègent un bâtiment attenant avec 3 lances canon de 1 000 l/min et 10 lances à débit variable (6 x 500 l/min + 4 x 250 l/min) dont 1 sur échelle. Cinquante voitures sont sorties du garage et des employés évacuent le matériel informatique et les archives. L'incendie est circonscrit à 22h50 ; 4 employés incommodés par les fumées sont soignés sur place par le service médical des secours. Une surveillance des lieux est mise en place pour la nuit ; l'intervention des pompiers s'achève le lendemain à 15h15. L'atelier du garage et 45 voitures sont détruits ; 50 employés sont en chômage technique. Selon la presse, les derniers salariés venaient de quitter la concession automobile lorsque le feu s'est déclaré ; une défaillance électrique dans le local de la femme de ménage pourrait être à l'origine du sinistre.~~

Accident

Incendie d'huile hydraulique sur le sol sous le manipulateur sur rail de la presse à forger.

N° 37838 - 05/02/2010 - FRANCE - 03 - COMMENTRY .

C24.10 - Sidérurgie

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37838/>

Dans une usine sidérurgique, un feu d'huile hydraulique se déclare vers 16h30 dans la fosse sous le manipulateur sur rail d'une presse à forger de 1600 t qui sert à la manutention des lingots. Les pompiers, arrivés sur le site à 16h40, éteignent l'incendie en 10 min avec de l'eau "dopée" (eau + émulseur). Aucun blessé n'est à déplorer et les dommages matériels sont mineurs ; seuls quelques câbles électriques et flexibles hydrauliques ont été endommagés. Aucune conséquence sur l'environnement n'est signalée ; les fumées de l'incendie ont été évacuées par les lanterneaux en toiture de la halle de production. Les réparations sont effectuées par le service maintenance pendant le week-end et la production reprend normalement le lundi 8 février après-midi. L'accident est survenu durant la pause des opérateurs alors que l'installation, qui fonctionne en 2 postes, était à l'arrêt. L'exploitant effectue une enquête pour déterminer l'origine précise du sinistre.

Accident

Fuite d'huile dans une usine d'électroménagers.

N° 38003 - 21/03/2010 - FRANCE - 21 - SELONGEY .

C27.51 - Fabrication d'appareils électroménagers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38003/>



Une fuite d'huile sur une presse dans une usine de fabrication d'électroménagers provoque des irisations sur un cours d'eau vers 18 h. La fuite est colmatée et des produits absorbants sont épandus sur 3 m². L'intervention des secours s'achève vers 20 h.

Accident

Feu dans une usine de travail des métaux.

N° 38414 - 16/04/2010 - FRANCE - 09 - PAMIERS .

C25.50 - Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38414/>



Un feu se déclare vers 5h30 sur une pompe hydraulique d'une presse à matricer dans un local technique d'une entreprise de travail des métaux. Les employés maîtrisent le sinistre avant l'arrivée des secours publics. Deux salariés incommodés par les fumées sont conduits à l'hôpital pour des examens ; ils en ressortent vers 10h30. Les dégâts matériels sont mineurs ; l'activité de l'établissement redémarre dans la matinée après des contrôles de sécurité. Une surchauffe de la pompe serait à l'origine de l'incendie.

Accident

~~**Incendie dans une entreprise de démolition**~~

~~**N° 40959 - 19/09/2011 - FRANCE - 59 - TOURCOING .**~~

~~*F43.12 Travaux de préparation des sites*~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40959/>~~



~~Un feu se déclare à 15 h dans les locaux de 1 000 m² d'une entreprise de démolition abritant des engins de chantier, 1 500 l de fioul, 2 000 l d'huile pour circuits hydrauliques et des bouteilles de gaz (GPL ou acétylène). L'incendie se propage aux locaux d'une menuiserie et d'une société de distribution alimentaire, de 500 m² chacune. Les pompiers déploient 9 lances à eau dont 1 sur échelle. Un périmètre de sécurité est établi : la circulation est coupée et 15 personnes sont évacuées. Le sinistre est circonscrit à 16h30 et éteint à 18 h. La toiture du bâtiment s'est effondrée. Des élus se rendent sur place. Des reprises de feu sont signalées les jours suivants. La société de démolition et la menuiserie sont détruites, la société alimentaire déplore la destruction de 25 % de sa toiture et des dépôts de fumées dans le stockage et la partie administrative. 8 employés sont placés en chômage technique. La police effectue une enquête.~~

~~La presse évoque des travaux de meulage ayant produit des étincelles à proximité des hydrocarbures juste avant l'incendie.~~

Accident

Feu de presse dans une usine de forgeage et d'estampage.

N° 41117 - 15/10/2011 - FRANCE - 08 - BOGNY-SUR-MEUSE .

C25.50 - Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41117/>

Un feu se déclare vers 4h30 sur une presse hydraulique contenant 200 l d'huile dans une usine de forgeage et d'estampage de 16 000 m². L'activité de l'établissement est interrompue, les énergies sont coupées et 20 employés sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie vers 6h15 avec une lance à mousse et mettent en place des produits absorbants pour éviter une reprise de feu ; une surveillance est maintenue sur place jusqu'à 8h30. Le personnel de maintenance de l'usine récupère l'huile de la presse. La gendarmerie et les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

Accident

Feu de presse dans une usine de forge et d'estampage.

N° 41163 - 26/10/2011 - FRANCE - 08 - MONTHERME .

C25.50 - Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41163/>

Un feu d'huile se déclare vers 4 h sur une presse de 1 600 t dans une usine de forge et d'estampage. Les pompiers éteignent l'incendie avec une lance à mousse. La presse est détruite. Selon des médias, l'accident ne devrait pas avoir de conséquence majeure sur la production ni entraîner de chômage technique.

Accident

~~**Incendie d'entreprise de fabrication de produits électroniques grand public.**~~

~~**N° 42567 - 08/08/2012 - FRANCE - 05 - SAVINES LE LAC .**~~

~~*C26.40 - Fabrication de produits électroniques grand public*~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42567/>~~



~~Un feu se déclare vers 14h30 dans un local de 500 m² d'une usine de fabrication d'électronique contenant 1 t de peinture (laque de polyuréthane) en bidons de 25 kg et 1 m³ d'huile hydraulique. Les locaux contigus abritent également des produits chimiques dont 1 bac de 800 l d'un mélange à base d'acide phosphorique sur lequel une fuite au goutte à goutte, collectée dans la rétention, sera détectée. Les 2 plages d'un lac voisin sont évacuées en raison des fumées de l'incendie. Un barrage flottant est mis en place par précaution sur le plan d'eau. Le sinistre est maîtrisé vers 17 h avec des lances alimentées par les 2 réservoirs incendie de 300 et 500 m³ de la commune puis par pompage dans le lac. Une personne de la famille de l'exploitant et 2 pompiers légèrement blessés sont conduits à l'hôpital ; 6 autres sont examinés sur place par le service médical des secours. Les foyers résiduels sont éteints dans la soirée avec 3 lances à mousse et les contenants de produits chimiques non affectés par l'incendie sont bâchés. Les pompiers maintiennent une surveillance des lieux avec des mesures de points chauds à la caméra thermique jusqu'au 10/08. Le local de 500 m² est détruit mais aucune pollution du lac n'est signalée. L'inspection des installations classées demande à l'exploitant d'évacuer les déchets dans des installations autorisées. Selon la presse, un employé aurait accidentellement mis le feu à un mélange de peinture et de solvant. La gendarmerie effectue une enquête.~~

Accident

Fuite d'huile hydraulique dans une usine de travail des métaux.

N° 43028 - 09/11/2012 - FRANCE - 09 - PAMIERS .

C25.50 - Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43028/>



Une fuite d'huile hydraulique d'une presse se produit dans une usine de travail des métaux à la suite de l'ouverture d'une électrovanne d'un réservoir tampon, séparateur de phase eau / huile, après une défaillance électrique. L'hydrocarbure s'écoule dans le réseau d'eaux pluviales de l'entreprise muni d'un décanteur-déshuileur, et se déverse dans un canal puis dans l'ARIEGE. Les pompiers sont alertés vers 18 h à la suite de la découverte d'irisations sur la rivière. Les secours mettent en place un batardeau pour contenir la pollution dans l'établissement. Le lendemain, le pompage de l'usine d'eau potable de la commune de Saverdun est interrompu et les habitants sont alimentés par un autre réseau de distribution ; la préfecture demande à la population de limiter sa consommation d'eau au strict nécessaire. L'agence régionale sanitaire (ARS) informe de l'accident les stations de captage en aval du rejet. Les pompiers mettent en place un barrage flottant et des

absorbants sur le canal et l'exploitant pompe 8 m³ d'huile hydraulique dans son réseau et dans le décanteur du site. Les buvards et boudins sont régulièrement remplacés au fur et à mesure de leur saturation. Le réseau interne du site est nettoyé les jours suivants. Le barrage flottant est maintenu en place jusqu'au 19/11. Selon l'exploitant, l'inefficacité du déshuileur du site serait due au caractère émulsionnant de l'huile hydraulique en régime turbulent. Il interroge le fabricant du séparateur et le fournisseur d'huile sur ce point.

~~Accident~~

~~Feu de compresseur de gaz craqué dans une usine pétrochimique~~

~~N° 43181 - 22/12/2012 - FRANCE - 13 - MARTIGUES .~~

~~C20.14 Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base~~

~~<https://www.aria.developpement.durable.gouv.fr/accident/43181/>~~



~~Dans l'unité de vapocraquage d'un site pétrochimique classé Seveso, un feu d'huile se déclare à 15h40 sur un compresseur de gaz craqué. L'exploitant déclenche son POI, les pompiers de la plate forme pétrochimique interviennent. La mise en sécurité des installations entraîne le torchage des hydrocarbures de l'unité avec émission d'une abondante fumée noire durant 24 h (période d'arrêt des installations) à l'origine de la réception par le standard des services de secours de nombreux appels de riverains. Aucune autre conséquence n'est constatée hors du site. Quelques pompiers internes ont souffert de niveaux sonores très élevés (baisse de leur perception auditive) lors de la rupture d'une ligne vapeur à 80 bar sous l'effet de la température. Le feu est maîtrisé à 17h30. Les dommages sont très importants sur la ligne de compression accidentée et les infrastructures environnantes, ainsi que sur les installations électriques et instrumentation de cette ligne et d'autres machines du hangar de compression. L'unité est arrêtée durant 11 semaines, puis redémarre à mi capacité sur un seul train de compression. La durée des travaux de remise en état de la turbine du compresseur endommagée est estimée à environ 8 mois. Lors de l'arrêt total, les pertes de production s'élèvent à 100 KEuros/j. Le site avait redémarré 10 jours plus tôt après un arrêt quinquennal de maintenance durant lequel la ligne de compression avait été révisée. L'exploitant publie un communiqué de presse. Une expertise technique et judiciaire est réalisée pour déterminer les causes techniques de l'accident et les responsabilités éventuelles des sociétés ayant intervenu sur la ligne lors de la période de grand arrêt. Deux mois après l'accident, l'exploitant peut remettre en service la 2ème ligne de vapocraquage moins atteinte que la première (câblage à refaire). Aucune mesure de chômage technique n'est prise.~~

~~L'expertise technique révèle qu'une clef à frappe avait été oubliée, probablement lors de l'arrêt quinquennal, au niveau du 3ème étage du compresseur accidenté. Le jour de l'accident, la clef finit par passer dans les étages inférieurs du compresseur et percuter ses roues, entraînant ainsi d'importantes vibrations, puis finalement son arrêt de sécurité sur déclenchement d'une sécurité « vibration haute ». Certains dispositifs de sécurités associées à la mise en sécurité du compresseur ont alors mal fonctionné : défaut d'isolement du compresseur dû à un clapet anti retour encrassé et d'une vanne motorisée mal fermée, son moteur électrique coupé après la mise en sécurité, mauvais fonctionnement de l'organe interne garantissant l'étanchéité entre l'huile et les gaz et l'équilibrage des pressions lors d'un arrêt de sécurité. Ces dysfonctionnements entraînent le passage à travers la garniture d'une partie des gaz craqués dans l'huile qui s'est enflammée.~~

~~Avant le redémarrage du 2ème compresseur, l'exploitant met en place plusieurs mesures préventives :~~

- ~~• Vérification et révision des clapets anti-retour critiques à chaque arrêt d'entretien ;~~

- ~~• Vérification de la vanne motorisée en aval du compresseur et augmentation du seuil de sécurité déclenchant la coupure de son moteur électrique ;~~
- ~~• Ajout d'une vanne de dépressurisation rapide sur le réseau de torchage de l'unité asservie à la mise en sécurité du compresseur.~~

~~Des mesures de protection sont aussi prises sur l'unité de vapocraquage :~~

- ~~• Ajout de détections incendie de type triple infrarouge dans le hall des compresseurs et au RDC au niveau des caisses à huile ;~~
- ~~• Enregistrement vidéo permanent du hall des compresseurs par de nouvelles caméras ;~~
- ~~• Amélioration des sprinklers sur les couronnes d'arrosage des caisses à huile ;~~
- ~~• Automatisation de l'arrosage par sprinkler du bâtiment compresseur sur détection incendie ;~~
- ~~• Modification des consignes POI pour intégrer la lutte contre les feux de machines alimentés par une fuite de gaz ;~~
- ~~• Diffusion du retour d'expérience sur l'incendie aux opérateurs et renforcement de leur formation sur la mise en sécurité des compresseurs et les sécurités actuelles et nouvelles.~~

Accident

Fuite enflammée d'huile dans une usine chimique

N° 43459 - 17/02/2013 - FRANCE - 13 - MARSEILLE .

C20.14 - Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43459/>

Un feu se déclare vers 8h10 sur la chaudière à vapeur d'une usine chimique classée Seveso. Les 5 pompiers internes de permanence maîtrisent le sinistre en 10 min avant l'arrivée des pompiers publics qui, alertés par des riverains, sont sur site vers 8h45. Le voisinage observe une fumée noire au-dessus de l'usine pendant 10 min, durée de déclenchement du POI pendant lequel le trafic ferroviaire est momentanément interrompu. Le sous-préfet se rend sur le site vers 11 h.

Une fuite d'huile à 40 °C / 13 bar au niveau d'un fond conique (diamètre 6 mm) dans lequel est montée une sonde de température est à l'origine de l'incident. A la suite du desserrage d'un presse-étoupe, la sonde a été éjectée à l'extérieur de son logement, créant une fuite alimentée d'huile. Un aérosol s'est formé et s'est enflammé au contact d'électricité statique ou de surfaces chaudes avoisinantes (tuyauterie vapeur à 450 °C). L'arrêt d'urgence de la pompe du circuit huile de la chaudière provoque le démarrage de la pompe de lubrification de sécurité ultime, dont la pression de refoulement à 3 bar contribue à alimenter la fuite enflammée. La quantité d'huile brûlée est estimée à 2 750 l. Les dommages matériels (câbles, soupapes) entraînent l'arrêt de l'usine pendant 10 jours.

L'analyse de l'accident montre que la sonde n'était maintenue en place que par la déformation d'une rondelle de PTFE, obtenue par le serrage de la rondelle dans le fond conique au moyen d'un fouloir. Sur des circuits en pression, ce montage, souvent rencontré sur des skids déjà assemblés, est susceptible de se desserrer dans le temps et doit être vérifié régulièrement. De plus, les bonnes pratiques de montage sur ce type de circuit recommandent d'utiliser un montage type "doigt de gant" permettant d'isoler le corps de la sonde du fluide sous pression. Cet accident rappelle aussi que même si l'huile n'est pas un liquide inflammable, elle reste un liquide combustible et qu'il convient de vérifier régulièrement l'étanchéité des circuits d'huile.

Accident

Feu de presse dans une usine sidérurgique.

N° 43832 - 24/05/2013 - FRANCE - 57 - HAGONDANGE .

C24.10 - Sidérurgie

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43832/>

Un feu très fumigène se déclare vers 7 h au niveau du chemin de câbles sous une presse hydraulique d'une usine sidérurgique. Les alimentations en énergie sont interrompues et 8 employés sont évacués. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances à mousse et évitent sa propagation à une cuve de 6 000 l d'huile. L'intervention des secours s'achève à 9h30 après ventilation des locaux.

Accident

Feu dans une usine fabricant du carrelage

N° 43921 - 14/06/2013 - FRANCE - 51 - OIRY .

C23.31 - Fabrication de carreaux en céramique

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43921/>



Un feu se déclare vers 17h10 dans le moteur d'une presse hydraulique dans une usine de 4 000 m² fabricant du carrelage. Le personnel essaie d'éteindre l'incendie avec 5 extincteurs à mousse, sans succès. Les flammes se propagent aux armoires électriques et 2 explosions se produisent. Un important panache de fumée noire est visible à plusieurs kilomètres. Cinq des 23 opérateurs présents sont intoxiqués par les fumées et transportés à l'hôpital.

Les pompiers interviennent rapidement et font évacuer les derniers employés. Les énergies sont coupées. Ils réalisent ensuite des trouées en toitures et éteignent l'incendie vers 20h10 avec 2 lances dont 1 sur échelle. L'extinction a été retardée ; la longueur du flexible mis à leur disposition ne permettait pas d'atteindre le poteau incendie situé à l'entrée du site.

La presse hydraulique est détruite ainsi que des armoires électriques et 400 m² de toiture en fibrociment. La production est stoppée pour 6 mois et du chômage technique est observé pour une partie des salariés. Les eaux d'extinction sont collectées dans le sous-sol de l'établissement.

L'origine du sinistre proviendrait d'un roulement. Toutefois, aucune anomalie de maintenance ne serait détectée.

~~Accident~~

~~**Incendie d'un centre de tri des déchets**~~

~~**N° 44019 - 28/06/2013 - FRANCE - 88 - VAUDONCOURT .**~~

~~*E38.21 Traitement et élimination des déchets non dangereux*~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44019/>~~



~~Un feu se déclare dans un centre de tri de déchets issus de la collecte sélective : l'alarme, déclenchée à 2h15, est relayée par la société de télésurveillance du site qui prévient les secours. Ces derniers, sur site à 2h35, constatent l'embrassement complet du bâtiment de 2 000 m² à structure bois et bardage métallique. L'incendie est attisé par le vent. La toiture et les côtés du bâtiment s'effondrent vers 7 h. Les 45 pompiers protègent le stockage extérieur et maîtrisent l'incendie vers 12 h. Toutefois, un feu couvant dû à la présence de matières plastiques émet des fumerolles jusqu'au 05/07.~~

~~Le centre est détruit : bâtiments, bureaux, chaîne de tri, 1 presse à balles, installation de climatisation/chauffage, 3 compresseurs, des bacs en plastique, 1 engin de levage, 1 chariot élévateur, 1 tracteur et sa semi remorque. La quasi totalité des déchets présents a brûlé, soit 1 125 m³ de déchets ménagers, 16 t de refus de tri compactés, 500 l d'huiles hydrauliques, 28,5 kg de fluides frigorigènes, 9,6 t de journaux, 48 t de cartons, 1 cuve d'1 m³ de fioul et 5 bouteilles de propane. Seule la zone de stockage extérieure de produits triés est préservée. Quarante employés sont en chômage technique.~~

~~Un arrêté préfectoral impose à l'exploitant de mettre le site en sécurité et d'effectuer un plan de surveillance dans l'environnement (air et sols) pour caractériser l'éventuel impact sanitaire et environnemental du sinistre.~~

~~Prévenue par l'exploitant dès le 28/06, celle ci avait informé les agriculteurs de ne pas utiliser les pâtures dans un rayon de 15 km et mis en place une collecte sélective du lait dans le secteur concerné en attendant les résultats d'analyses. Le périmètre est ramené à 2 km le 02/07.~~

~~L'exploitant effectue 6 prélèvements d'herbe, 6 de sols, équipe 5 stations avec tubes passifs et 4 avec collecteurs de précipitations et canisters (paramètres étudiés : COV, aldéhydes, dioxines furannes, métaux, HAP, phtalates + cyanures, HCT et anions dans les sols) pour son étude. Les résultats dans les végétaux montrent des concentrations inférieures aux teneurs maximales imposées pour la nourriture animale et les mesures dans l'air et les sols montrent peu de différences entre les points de référence et la zone impactée.~~

~~Les 413 t d'eaux d'extinction sont contenues dans une rétention, analysées puis évacuées par une société spécialisée entre le 28/06 et le 11/07. Les 543 t de déchets générés sont évacués du 08 au 10/07 vers un autre centre de traitement de déchets.~~

~~Le site, clôturé, avait été agrandi de 600 m² et modernisé en septembre 2012 et fonctionnait en 3x8. Les employés du quart de nuit avaient quitté leur poste à 2 h après avoir vidé les tapis de tri et n'avaient constaté aucune fumée. Une enquête est effectuée.~~

~~Accident~~

~~Feu dans une usine pétrochimique~~

~~N° 44126 - 24/07/2013 - FRANCE - 13 - MARTIGUES .~~

~~C20.14 Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base~~
~~<https://www.aria.developpement.durable.gouv.fr/accident/44126/>~~



~~Une fuite d'huile se produit vers 12 h sur le compresseur de propylène d'un vapocraqueur d'une usine pétrochimique. L'équipement présentait des problèmes de pompage et était en essais quand une fuite apparaît sur un piquage et s'enflamme au contact des parois chaudes. Les équipes internes mettent l'équipement en sécurité, ainsi qu'un second devenu instable. Un opérateur extérieur découvre la fuite et alerte les pompiers de la plate forme qui interviennent avec 5 engins. L'incendie est éteint, mais de l'huile s'écoule à l'inter étage inférieur ; malgré le tapis de mousse mis en place, une nappe d'huile s'enflamme 20 min plus tard au niveau de tuyauteries. Les pompiers internes éteignent le feu. Les unités sont mises en sécurité depuis la salle de contrôle et le vapocraqueur dégaze à la torche créant une flamme importante et une colonne de fumée noire. L'épandage d'huile est nettoyé et les effluents sont envoyés vers un bassin de rétention de la station d'épuration interne. Le calorifugeage imprégné d'huiles de quelques tuyauteries est enlevé. L'exploitant informe l'inspection des IC, la préfecture ainsi que les communes et publie un communiqué de presse. Malgré le ralentissement du vapocraqueur, l'épisode de torchage se poursuit 48 h, le temps d'éliminer les en cours de production et de rééquilibrer les~~

~~équipements.~~

~~Le piquage accidenté (50 cm x 1 ") avait été ajouté lors du grand arrêt quelques mois avant pour faciliter les purges de mise à disposition des accumulateurs oléopneumatiques du compresseur permettant d'amortir les à coups. La rupture s'est faite au niveau du filetage de raccordement avec une vanne d'arrêt. Une analyse est effectuée pour déterminer les causes et circonstances de la rupture.~~

~~Accident~~

~~Pollution de la LOIRE~~

~~N° 44498 - 19/10/2013 - FRANCE - 18 - NC .~~

~~ZZZ.ZZ Origine inconnue~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44498/>~~



~~Des riverains observent une irisation sur la LOIRE vers 11h30 au niveau de Gien. Après des reconnaissances terrestres, fluviales et aériennes, les secours constatent que la pollution s'étend sur au moins 50 km sur les département du Loiret, de la Nièvre ainsi que du Cher et recouvrent toute la largeur du fleuve à certains endroits. L'inspection des IC, la préfecture, les municipalités, la gendarmerie et les pompiers se mobilisent.~~

~~Malgré la force du courant, les secours installent un barrage flottant sur le canal d'amenée de la centrale nucléaire de Dampierre en Burly ainsi qu'au niveau du captage d'eau potable. L'agence régionale de santé est sollicitée pour évaluer l'impact sanitaire de la pollution. Le CNPE de Belleville sur Loire (18) fonctionne en circuit fermé afin d'éviter la pollution des eaux du site.~~

~~Aucune mortalité piscicole n'est constatée. L'origine de la pollution serait localisée entre les départements du Cher et de la Nièvre. Des prélèvements sont effectués afin de connaître la nature exacte du produit (hydrocarbures ?). La préfecture du Loiret indique dans un communiqué de presse qu'il n'y a aucun risque pour la consommation d'eau potable.~~

~~Les barrages flottants sont retirés le 23/10 et les hydrocarbures récupérés sont pompés.~~

~~Accident~~

~~Feu de four chez un équipementier~~

~~N° 44809 - 08/01/2014 - FRANCE - 61 - VAL-AU-PERCHE .~~

~~C25.50 - Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44809/>~~



Un feu se déclare vers 9 h dans une presse de formage à chaud d'un équipementier automobile. Les 70 employés dans le bâtiment sont évacués. La fumée incommoder 13 salariés qui sont pris en charge par le service médical des secours ; 4 sont conduits à l'hôpital pour des examens complémentaires. Les pompiers maîtrisent l'incendie qui est resté circonscrit dans la machine de formage et refroidissent les parois extérieures du four situé à proximité. Une fuite de 300 l d'huile hydraulique de la presse, qui s'est répandue sur 20 m² dans l'atelier, est recouverte d'un tapis de mousse puis pompée par une entreprise extérieure. L'intervention des secours s'achève vers 14h30 après ventilation des locaux et vérification de l'absence de points chauds résiduels.

Accident

Fuite d'un fluide hydraulique dans une usine aéronautique.

N° 44872 - 23/01/2014 - FRANCE - 31 - COLOMIERS .

C30.30 - Construction aéronautique et spatiale

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44872/>

Une fuite d'un liquide hydraulique (350 bar) résistant au feu se produit vers 1h15 dans un local en sous-sol avec rétention d'une usine aéronautique. Les secours maîtrisent la fuite en fermant 2 vannes. L'exploitant pompe le fluide déversé dans la rétention. Aucun blessé n'est à déplorer. Selon la presse, une surpression pourrait être à l'origine de l'accident.

Accident

Feu dans une usine métallurgique

N° 46580 - 07/05/2015 - FRANCE - 21 - NUIITS-SAINT-GEORGES .

C24.42 - Métallurgie de l'aluminium

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46580/>

Vers minuit dans une usine métallurgique, le sertissage d'un flexible hydraulique haute pression (200 bar) d'une presse se rompt provoquant un nuage d'aérosol d'huile sur un outillage chaud (450 °C). L'huile pulvérisée s'enflamme immédiatement et crée une boule de feu avec des flammes de 8 m de haut à l'origine d'un incendie. La chaleur dégagée déclenche en 5 secondes le système d'extinction automatique au-dessus de la presse. Les employés arrêtent les énergies et actionnent la sirène d'évacuation générale. La boule de feu est éteinte mais l'incendie s'est propagé en toiture consumant les dépôts de gras et de poussières présents sur la charpente métallique et dans les trappes de ventilation qui se trouvent au-dessus des têtes sprinkler. Le cadre de service appelle les pompiers. Pendant ce temps, des opérateurs maîtrisent le sinistre avec un extincteur. Les fumées se dissipent.

L'incendie endommage un palan et déforme les rails d'alimentation des ponts roulants. Trois postes de travail sont arrêtés. Les sprinkler utilisent 6 000 l d'eau d'extinction. Celle-ci s'écoule dans la rétention de la presse. Elle est ensuite pompée et stockée dans la cuve de stockage d'eaux souillées.

La cause de la rupture du flexible est liée à un défaut de conception du sertissage du flexible. De plus, aucune mesure de protection contre les projections d'huile n'était prévue. Le risque de rupture du sertissage sur ce type de flexible n'avait pas été identifié.

L'exploitant met en place une tôle de protection entre le flexible et la filière chaude ainsi qu'une gaine de protection autour des flexibles. Une analyse est faite avec le fournisseur de flexible pour comprendre l'origine de la rupture. Les consignes d'intervention en cas d'incendie sont complétées avec un plan positionnant les vannes d'arrêt sprinkler.

Accident

Incendie dans une installation de stockage de déchets

N° 46916 - 29/07/2015 - FRANCE - 62 - EVIN-MALMAISON .

E38.21 - Traitement et élimination des déchets non dangereux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46916/>

Vers 12h50, un incendie se déclare dans la zone de compactage d'un centre de stockage de déchets non dangereux. Une fumée noire se dégage. Le départ de feu est dû à une fuite hydraulique sur l'engin de compactage des déchets. L'huile s'est enflammée au contact du moteur et a conduit à l'inflammation de déchets sur une cinquantaine de mètres. Le chauffeur de l'engin donne l'alerte et le personnel intervient à l'aide des moyens du site :

extincteur de l'engin compacteur, extincteurs mobiles et canon à eau. Les pompiers sont prévenus par téléphone mais n'ont pas besoin d'intervenir. Le personnel assure une surveillance jusqu'en fin d'après-midi puis procède à la couverture de la zone impactée avec de la terre.

Le vent était violent le jour du sinistre et il n'y avait donc aucune activité sur le site à l'exception du compactage d'une zone de déchets.

Accident

Incendie sur une presse hydraulique en cours de maintenance

N° 47429 - 26/11/2015 - FRANCE - 47 - MARMANDE .

C30.30 - Construction aéronautique et spatiale

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47429/>



Un feu se déclare sur une presse hydraulique de 4 000 t dans une usine aéronautique, lors d'un changement de cartouche filtrante. Cette opération de maintenance récurrente d'une durée de 15 minutes est réalisée avec la presse en fonctionnement en mode "préparation". Ce mode consiste à maintenir l'outillage à 490 °C et à le sortir de dessous la presse, à l'aplomb de la plateforme où se trouve le réservoir d'huile hydraulique de 3 000 l. A la vue des flammes sur la presse, l'opérateur en charge de la maintenance donne l'alerte. Des opérateurs tentent d'éteindre le feu à l'aide d'extincteurs. Le personnel est évacué et les pompiers appelés. L'incendie est maîtrisé en 2 h.

Tous les intervenants exposés aux fumées font l'objet d'un contrôle. Un des employés nécessite une surveillance à l'hôpital. L'incendie endommage plusieurs organes de la presse et des équipements de détection incendie. La perte d'exploitation est de 1 semaine sur la presse. Le coût du sinistre s'élève à 110 kEUR.

Lors de l'opération de maintenance une des 2 vannes motorisées qui isolent le bol filtre à dévisser ne se ferme pas. Pourtant les voyants de fermeture de vanne indiquent le contraire. L'opérateur entreprend de démonter le bol filtre. Il constate alors une pression résiduelle anormale dans le circuit et un écoulement d'huile continu. L'opérateur tente d'actionner de nouveau la fermeture de la vanne motorisée en vain. L'huile s'écoule gravitairement sur l'outillage à 490 °C stocké à l'aplomb et s'enflamme. Aucune vanne manuelle ne permet d'isoler le circuit d'huile et d'empêcher cet écoulement.

~~Accident~~

~~Incendie sur une société de vente de matériel agricole~~

~~N° 52383 - 06/10/2018 - FRANCE - 17 - SAINTES .~~

~~C46.19 Intermédiaires du commerce en produits divers~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52383/>~~

~~A 14h20, un feu se déclare dans une société de vente de matériel agricole. L'incendie se propage à un entrepôt métallique de 3 000 m² à usage de stockage de matériels divers et d'huiles hydrauliques. Un important dégagement de fumée est visible. La toiture du bâtiment s'effondre. Des reconnaissances sont effectuées dans les entreprises voisines. Par précaution, 150 personnes sont évacuées, dont 120 enfants d'un espace de jeux proche. Des mesures de toxicité des fumées sont réalisées. Une ronde est effectuée le lendemain. L'exploitant met en place un gardiennage sur le site. Le bâtiment est sévèrement endommagé. D'après la presse, 19 salariés seraient en chômage technique. Un pompier serait blessé. Trois camions frigorifiques (point de départ du feu ?) d'une entreprise voisine de restauration sont détruits.~~

Accident

Incendie dans une usine d'emballages en matière plastique

N° 53154 - 16/12/2018 - FRANCE - 71 - CRISSEY .

C22.22 - Fabrication d'emballages en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53154/>



Un flexible hydraulique se rompt au niveau d'un des moteurs de dosage d'une machine dans une usine de fabrication d'emballages en matière plastique. De l'huile est pulvérisée sur un élément chauffant de la presse. Au contact d'une des résistances des colliers de chauffe de l'ensemble vis fourreau, l'huile s'enflamme. Les employés attaquent l'incendie à l'aide de 5 extincteurs. Des flammes montent vers le plafond, déclenchant le système sprinkler et l'ouverture des skydômes. L'alarme incendie se déclenche, les salariés sont évacués. Les pompiers interviennent alors que l'incendie est déjà maîtrisé, 4 personnes sont légèrement incommodées. Cette machine, la plus ancienne de l'usine, doit être remplacée d'ici la fin de l'année suite au plan d'investissement de l'usine. Pour éviter les ruptures de flexibles hydrauliques, l'exploitant indique qu'il resserre et change régulièrement les écrous.

~~Accident~~

~~Pollution d'une zone naturelle~~

~~N° 53565 - 12/04/2019 - FRANCE - 53 - SAINT JEAN SUR MAYENNE .~~

~~*E37.00 - Collecte et traitement des eaux usées*~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53565/>~~



~~Une pollution par des huiles de vidange est repérée dans une zone naturelle d'assainissement ainsi que dans la mare d'un particulier. La pollution serait due à un déversement volontaire d'une entreprise d'hydrocurage. D'après la presse, les rejets durent depuis 3 ans. 8 000 à 10 000 t de ces déchets seraient déversés chaque année.~~

~~Accident~~

~~Incendie dans une coopérative agricole~~

~~N° 11860 - 26/09/1997 - FRANCE - 51 - LA CHEPPE .~~

~~*G46.21 - Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail*~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11860/>~~

~~Dans un centre de déshydratation et de stockage de granulés de luzerne, un incendie se déclare au niveau d'un refroidisseur (les brisures sont tamisées puis granulées ; après chauffage à 80°C, la matière est refroidie). La filière de la presse à granuler se rompt (pièce d'usure) et par frottements provoque des étincelles initiatrices de l'incendie. Le silo attenant de 140 000 t est épargné. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité pour parer à tout risque d'explosion.~~

~~Accident~~

~~Feu sur une ligne de production dans l'unité de fabrication d'aliments pour le bétail.~~

~~N° 20343 - 28/02/2001 - FRANCE - 85 - FOUGERE .~~

~~*G46.21 - Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et*~~

~~*d'aliments pour le bétail*~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20343/>~~

~~Dans une unité de fabrication d'aliments pour bétail, un incendie se déclare sur une ligne de granulation. Le produit très cellulosique, en cours de granulation, a provoqué un bourrage de la presse. L'échauffement, dû à la friction mécanique, a porté la matière à incandescence. En entrant dans le refroidisseur, les particules incandescentes sont attisées par le système d'aspiration (24 000 m³/h) et le feu se propage instantanément à tout le contenu du refroidisseur. Les opérateurs détectent l'incendie, arrêtent la ligne de granulation et alertent les pompiers. La combustion du produit entraîne un dégagement important de fumées.~~

Accident

Feu de presse.

N° 20933 - 01/08/2001 - FRANCE - 21 - MARIGNY-LES-REULLEE .

A01.50 - Culture et élevage associés

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20933/>~~

~~Un feu se déclare sur une presse agricole et se propage à un champ moissonné de 1 000 m².~~

Accident

Feu sur une presse agricole.

N° 25902 - 12/07/2003 - FRANCE - 52 - RIZAUCOURT-BUCHEY .

A01.50 - Culture et élevage associés

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25902/>~~

~~Un incendie se déclare sur une presse agricole. Le propriétaire détache alors le tracteur. Les pompiers maîtrisent le sinistre qui s'est propagé sur 3 hectares.~~

Accident

~~**Feu de bâtiment agricole.**~~

~~**N° 32078 - 26/03/2006 - FRANCE - 70 - GRAMMONT .**~~

~~*A01.4 - Production animale*~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32078/>~~



~~Un feu se déclare à 2h45 dans un bâtiment agricole où sont stockés des pneus et 300 balles de foin. Les pompiers évitent la propagation du sinistre à l'habitation du propriétaire du bâtiment, ainsi qu'à un hangar abritant des veaux et du fourrage. L'incendie endommage cependant une ligne électrique desservant une partie de la commune. Plusieurs heures seront nécessaires au service compétent pour rétablir l'alimentation en énergie. Selon la presse, un fumoir en fonctionnement serait à l'origine de l'incendie.~~

Accident

~~**incendie d'un hangar agricole**~~

~~**N° 37266 - 17/10/2009 - FRANCE - 38 - LA BUISSE .**~~

~~*A01.42 - Élevage d'autres bovins et de buffles*~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37266/>~~

~~Un incendie se déclare vers 0h30 dans un stockage de 2 000 t de fourrage sous un hangar~~

~~d'une exploitation d'élevage bovin. Les secours interviennent vers 1 h et évacuent les bovins dans un bâtiment proche. Vers 8 h, ils sortent le fourrage pour l'étaler et le feu est éteint vers 21 h. Le hangar est détruit, sa charpente métallique s'est effondrée sous l'effet de la chaleur, le fourrage a complètement brûlé et une réserve d'aliments proche est endommagée. D'après la presse, le hangar ne disposait pas d'installation électrique et le fourrage stocké depuis juin ne présenterait plus de risque de fermentation et d'autoinflammation. La gendarmerie enquête pour déterminer les causes de l'accident. Cette exploitation agricole se trouve dans une zone de plus en plus urbanisée avec l'extension des lotissements sur la commune.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 38822 - 18/08/2010 - FRANCE - 49 - CANTENAY EPINARD .~~

~~A01.50 - Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38822/>~~



~~Vers 15 h, une grange contenant du foin située à proximité d'un lotissement s'embrase. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 4 lances à eau sur 2 fourgons pompe tonne. Le corps sans vie d'un adolescent de 13 ans est retrouvé lors du déblaiement. Selon la presse, ce dernier serait entré avec 2 amis dans le bâtiment avant qu'il ne s'embrase. Un élu et le substitut du procureur se rendent sur place. Les secours prennent en charge les parents de la victime et une autre personne choquée. La gendarmerie effectue une enquête et entend les 2 adolescents rescapés. L'hypothèse de l'utilisation d'un briquet dans le bâtiment par les adolescents est évoquée.~~

~~Accident~~

~~Feu d'un stockage de paille~~

~~N° 38864 - 25/08/2010 - FRANCE - 79 - MELLE .~~

~~A01.61 - Activités de soutien aux cultures~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38864/>~~



~~Un feu se déclare vers 18h30 dans un hangar de 3 000 m² abritant 3 500 t de paille et situé à proximité d'un second hangar. Les pompiers interviennent à l'aide de deux fourgons pompe et deux camions citerne pour protéger le second bâtiment. Ils rencontrent des difficultés d'alimentation en eau, mais parviennent à circonscrire l'incendie avec 2 lances puis surveillent les lieux durant la nuit.~~

~~Le hangar est détruit. Le stock de paille brûlé représente un préjudice de 175 000 euros. La presse fait état d'une suspicion d'acte criminel.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 38873 - 29/08/2010 - FRANCE - 57 - LUPPY .~~

~~A01.50 - Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38873/>~~

~~Un feu se déclare, après minuit, dans 2 bâtiments agricoles de 500 m² abritant 3 000 balles de foin, du bois et des bovins. Des badauds se regroupent autour de la ferme. Les pompiers déploient 4 lances et parviennent à sauver les récoltes récentes mais décident de laisser~~

~~brûler le fourrage. Ils doivent faire face à un problème d'alimentation en eau et organisent une noria avec 2 camions citernes. La structure métallique des bâtiments est détruite. Les secours déblaient les lieux.~~

~~La gendarmerie effectue une enquête. La presse évoque une possible origine criminelle : le foin était surveillé, l'exploitant a vu les flammes prendre sur le côté et aucun matériel agricole ni prises électriques n'étaient dans les bâtiments. De plus, l'incendie d'un bâtiment agricole voisin un an auparavant avait été considéré comme suspect.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole.~~

~~N° 39249 - 14/11/2010 - FRANCE - 55 - RIGNY LA SALLE .~~

~~A01.50 Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39249/>~~

~~Dans un élevage bovin, un bâtiment de 3 500 m² abritant 5 000 t de fourrage s'embrase vers 3 h. 24 pompiers interviennent, écartent le risque de propagation à un stockage d'aliments voisin et éteignent le feu à l'aide de 5 lances à eau.~~

~~Selon la presse, la piste criminelle n'est pas écartée.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 40544 - 29/06/2011 - FRANCE - 88 - VITTEL .~~

~~A01.50 Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40544/>~~



~~Un feu se déclare vers minuit dans un bâtiment agricole de 900 m² abritant des veaux, du fourrage, ainsi que du matériel agricole. Les pompiers maîtrisent le sinistre vers 2 h ; l'un d'eux est victime d'un malaise. Le bâtiment est détruit, 70 veaux ont péri intoxiqué et plusieurs tonnes de fourrage sont brûlées. Selon la presse, la piste accidentelle serait privilégiée.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 40917 - 07/09/2011 - FRANCE - 25 - LE RUSSEY .~~

~~A01.41 Élevage de vaches laitières~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40917/>~~

~~Un feu se déclare vers 3h15 dans un bâtiment agricole de 4 000 m² composé d'une habitation, d'une étable avec des veaux, d'un hangar abritant 700 t de fourrage et d'une remise pour le matériel agricole. Les services de l'électricité coupent l'alimentation d'un transformateur 20 000 V proche privant d'électricité plusieurs quartiers. Les pompiers maîtrisent le sinistre dans la matinée avec 5 lances. Les 4 000 m² de bâtiment sont détruits, 700 t de fourrage sont brûlées et 10 veaux sont tués. Selon la presse, un problème électrique sur le compteur pourrait être à l'origine de l'incendie.~~

~~Accident~~

~~Feu d'un silo de foin dans un élevage de bovins.~~

~~N° 41020 - 28/09/2011 - FRANCE - 77 - COURTACON .~~

~~A01.50 Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement durable.gouv.fr/accident/41020/>~~

~~Un feu se déclare vers 20 h dans un silo métallique de foin de 22 m de haut et 9 mètres de diamètre (cap : 800 m³) d'un élevage de bovins. Les pompiers maîtrisent le sinistre après 3 h d'intervention mais une combustion persiste sur une partie du fourrage ; une surveillance est mise en place pour la nuit. Le lendemain, après des tentatives infructueuses de vidange par les trappes existantes, 2 spécialistes des "feux de silo" se rendent sur place pour définir avec les pompiers une stratégie d'intervention. Le foin est finalement évacué à l'aide d'une tractopelle après stabilisation du silo avec 2 engins de levage, dont un camion grue d'une entreprise privée, et démontage de 4 plaques métalliques vissées en partie basse de la virole de la cellule. La zone est ensuite interdite d'accès jusqu'à la visite d'un expert d'assurance. L'intervention des secours, qui a mobilisé 40 pompiers et 16 engins de secours, s'achève le 01/10. Selon la presse, les fortes chaleurs de la semaine précédente pourraient être à l'origine du sinistre.~~

~~Accident~~

~~**Explosion d'une bouteille de gaz lors de l'incendie d'une ferme.**~~

~~**N° 41344 - 23/11/2011 - FRANCE - 57 - LORQUIN .**~~

~~A01.50 Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement durable.gouv.fr/accident/41344/>~~



~~Un agriculteur de 73 ans met le feu vers 9h30 à 2 de ses bâtiments agricoles (500 et 300 m²) abritant du fourrage, puis tente de se suicider par pendaison. Son fils et les gendarmes découvrent le septuagénaire alors qu'ils font le tour des locaux en feu pour évacuer les animaux de l'étable ; il est réanimé avant d'être hospitalisé dans un état grave. A 9h55 durant l'intervention des pompiers, une bouteille de gaz qui ne leur avait pas été signalée, explose et blesse légèrement 9 d'entre eux (troubles auditifs). L'incendie est éteint en fin de matinée. Les 9 pompiers, qui ont été conduits à l'hôpital pour des examens, rejoignent leurs domiciles en début d'après midi. Selon la presse, un différent familial serait à l'origine du geste de l'agriculteur et l'explosion aurait provoqué la projection de débris de matériaux jusqu'à une distance de 40 m.~~

~~Accident~~

~~**Feu de bâtiment agricole**~~

~~**N° 41800 - 23/02/2012 - FRANCE - 39 - MOURNANS CHARBONNY .**~~

~~A01.41 Élevage de vaches laitières~~

~~<https://www.aria.developpement durable.gouv.fr/accident/41800/>~~



~~Un feu se déclare vers 14 h dans un bâtiment agricole de 800 m² à usage d'étable et de stockage de fourrage et de matériel. La fumée est visible à plusieurs kilomètres et l'incendie menace de se propager à un autre bâtiment de 1 000 m². Le sinistre entraîne la rupture d'une cuve de 1 000 l de fioul qui se répandent dans le réseau d'eaux usées. A leur arrivée, les pompiers prennent en charge 2 personnes incommodées par les vapeurs d'hydrocarbure, dont une est hospitalisée. Des barrages en paille sont installés pour protéger le ru de la SERPENTINE et l'exploitant du réseau d'assainissement est informé. Le feu est éteint à 16h20 à l'aide de 5 lances à eau dont 1 sur échelle. Les secours déblaient les gravats. Le service de l'électricité, la gendarmerie et des élus se sont rendus sur place.~~

~~Selon la presse, le sinistre aurait été causé par des étincelles projetées par une meuleuse~~

~~alors que l'agriculteur réparait un bac d'eau endommagé par le gel. 2 semaines plus tôt, un départ de feu dans la même exploitation avait pu être maîtrisé.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 41810 - 24/02/2012 - FRANCE - 67 - DUNTZENHEIM .~~

~~A01.50 - Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41810/>~~



~~Vers 9h30, une exploitante agricole signale un panache de fumée dans un bâtiment agricole de 400 m² abritant du fourrage et 19 t d'engrais. Les pompiers déploient plusieurs lances à eau pour refroidir l'engrais qu'ils ont du mal à localiser. Une partie du fourrage est évacuée à l'aide d'un engin de l'exploitation. En raison du risque d'explosion, un périmètre de sécurité de 400 m est établi et le maire, de part ses pouvoirs de police, ordonne à 12h30 l'évacuation de 102 personnes vers la salle communale d'une municipalité voisine.~~

~~Plusieurs services de l'Etat sont consultés à 14h30 : la DDT, l'ARS et l'ONEMA au sujet du risque de pollution par les eaux d'extinction, la DREAL sur le reconditionnement et le traitement des engrais. L'association de pêche locale également informée surveille un ru ayant accueilli les eaux d'extinction polluées, à la recherche d'éventuels poissons morts ; aucune pollution visible du milieu naturel par les eaux d'extinction n'est toutefois constatée. Les habitants rejoignent leur logement à 16 h. Le bâtiment agricole est détruit. La station d'épuration voisine n'est pas atteinte.~~

~~Selon la presse, deux adolescents auraient mis le feu à un ballot de paille le 22/02. Le feu aurait alors couvé pendant 2 jours avant d'être détecté par l'exploitante.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 41924 - 25/03/2012 - FRANCE - 62 - SAINT LAURENT BLANCY .~~

~~A01.50 - Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41924/>~~



~~Peu avant minuit, un feu se déclare dans un hangar agricole de 1 200 m² abritant 50 vaches, 1 000 ballots de paille et 400 de foin, du bois, ainsi qu'une remorque, un quad et du matériel agricole (compresseur, transpalettes). Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances après 1h30 d'intervention. Le bâtiment est détruit, 3 vaches et des poules meurent dans l'incendie et 3 000 l de lait sont impropres à la consommation en raison d'une coupure de réfrigération pendant l'incendie. Le local abritant les produits phytosanitaires n'est pas touché par le feu.~~

~~La presse évoque la piste criminelle, 2 individus ayant été aperçus fuyant les lieux du sinistre.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 42381 - 30/06/2012 - FRANCE - 74 - GROISY .~~

~~A01.41 - Élevage de vaches laitières~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42381/>~~



~~Un feu se déclare vers 22 h dans un bâtiment agricole de 1 500 m² abritant 600 t de foin, 200 vaches et des cuves de carburant. Le vent attise les flammes. Les pompiers évacuent les animaux, protègent la salle de traite et refroidissent les cuves de carburant. Le réseau d'eau étant insuffisant pour alimenter les 6 lances, les secours pompent l'eau d'un étang voisin et éteignent l'incendie dans la nuit. Le bâtiment est détruit, hormis la salle de traite, et le fourrage a brûlé.~~

~~La presse mentionne une explosion d'ampoule halogène qui aurait enflammé le foin.~~

~~Accident~~

~~Incendie d'un stockage de 4 700 m³ de foin~~

~~N° 42395 - 04/07/2012 - FRANCE - 86 - MOUTERRE SILLY.~~

~~A01.50 Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement durable.gouv.fr/accident/42395/>~~



~~Un agriculteur signale vers 16h30 un feu dans un bâtiment abritant 4 700 t de paille et 250 m³ d'ensilage. Le vent attise les flammes. Le service de distribution d'électricité coupe une ligne à haute tension proche et s'assure de la déconnexion d'une installation photovoltaïque en toiture d'un bâtiment voisin pour éviter un retour de courant ; 37 abonnés sont privés d'électricité. Les pompiers établissent 4 lances en queue de paon, protègent la chèvrerie voisine abritant 500 bêtes, 5 silos de farine pour l'alimentation animale ainsi qu'un dépôt de pneumatiques avec 2 lances. Ils éteignent l'incendie dans la nuit avec 2 autres lances. Le bâtiment, la paille et l'ensilage sont détruits. Les dégâts se montent à 230 kEuros.~~

~~Le village subit un problème temporaire d'alimentation en eau lors des premiers remplissages des camions pompes. Une bouche incendie normalisée est installée au voisinage de l'exploitation.~~

~~Le feu s'est déclaré à la suite de l'auto inflammation de bottes de foin pressées le 25 mai.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 42603 - 17/08/2012 - FRANCE - 86 - LA FERRIERE AIROUX.~~

~~A01.42 Élevage d'autres bovins et de buffles~~

~~<https://www.aria.developpement durable.gouv.fr/accident/42603/>~~

~~Un feu se déclare vers 1h30 dans un bâtiment agricole de 1 500 m² abritant de la paille. Les flammes se propagent à 3 paillers extérieurs ainsi qu'à l'étable de 400 bovins. Une grande partie du troupeau est évacuée ; 4 vaches périssent et 10 autres sont euthanasiées. Le feu est éteint avec 6 lances à eau. Le bâtiment est détruit. La presse rapporte que le vent a emporté des fétus de paille calcinée sur les communes de Magné et Gençay. Le maire et les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur place. La gendarmerie effectue une enquête.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 42651 - 25/08/2012 - FRANCE - 34 - PEZENES LES MINES.~~

~~A01.50 Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement durable.gouv.fr/accident/42651/>~~

~~Un feu se déclare à 20h35 dans un bâtiment agricole abritant du foin, du matériel, 500 l de fioul et des bovins. Le troupeau est évacué. Aucun point d'eau n'est accessible sur la zone. En raison d'un risque de propagation à la forêt proche, les secours ne sortent pas le foin du bâtiment pour l'éteindre. L'intervention s'achève le lendemain vers 11h30, l'ensemble du fourrage est détruit.~~

~~L'exploitant évoque dans la presse une origine criminelle.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 42710 - 05/09/2012 - FRANCE - 35 - GUIPRY MESSAC .~~

~~A01.41 - Élevage de vaches laitières~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42710/>~~



~~Un feu se déclare vers 12 h dans un bâtiment agricole de 1 000 m² abritant 250 t de paille, un tracteur, 10 t d'ammonitrate et de la chaux vive. Les pompiers circonscrivent le sinistre à 13h40 et décident de laisser brûler la paille. Le bâtiment, la totalité du fourrage et un tracteur pouvant être à l'origine du sinistre selon la presse sont détruits. L'exploitant récupère les engrais et la chaux le lendemain. Le maire s'est rendu sur place. Toujours selon la presse, l'établissement avait déjà subi un incendie en février de la même année.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 42714 - 09/09/2012 - FRANCE - 22 - MAEL CARHAIX .~~

~~A01.50 - Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42714/>~~



~~Un feu se déclare vers 15 h dans un bâtiment agricole de 400 m² abritant 700 m³ de paille et fourrage, ainsi qu'un véhicule. Malgré les 5 lances à eau déployées, les flammes se propagent à la chaufferie et à la toiture de l'habitation voisine. Le feu est éteint à 19h30, les pompiers déblaient ensuite les débris. Le bâtiment de stockage est détruit. Pour les besoins de l'intervention, le service de distribution d'électricité a coupé pendant une heure une ligne de 20 kV alimentant 27 abonnés. La presse évoque un auto échauffement (fermentation) du fourrage à l'origine de l'incendie.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 42723 - 08/09/2012 - FRANCE - 70 - GERMICNEY .~~

~~A01.50 - Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42723/>~~



~~Un feu se déclare vers 23 h dans un hangar agricole de 600 m² abritant un stock de fourrage. Les pompiers protègent les bâtiments voisins et éteignent l'incendie avec 2 lances dans la nuit, en dépit de réserves en eau insuffisantes les contraignant à établir une noria de camions. Le bâtiment est détruit et l'exploitant évalue le préjudice entre 200 et 300 Keuros. Selon la presse, la fermentation du fourrage serait à l'origine du sinistre.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 42922 - 17/10/2012 - FRANCE - 81 - REALMONT .~~

~~G46.23 Commerce de gros d'animaux vivants~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42922/>~~



~~Un feu se déclare à 18h30 dans un bâtiment de 1 500 m² servant de stabulation pour 5 vaches et 15 veaux et au stockage de 400 t de foin et de 3 big bags de 600 kg d'engrais ammonitrate. Les flammes se propagent à un bâtiment attenant de 300 m² abritant 80 veaux. Un des exploitants, légèrement brûlé à la main et incommodé en sauvant son bétail, est hospitalisé. Les bâtiments ne pouvant être déblayés à cause des vents violents (risque de propagation), l'extinction de la paille se poursuit jusqu'au 19/10 à 20h15 ; 93 veaux et 2 vaches périssent ou sont euthanasiés car impropres à la consommation. La gendarmerie s'est rendue sur place. La presse évoque la possibilité d'un arrachement de câble électrique par le vent qui serait à l'origine de l'incendie.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 43079 - 27/11/2012 - FRANCE - 32 - SAINT ELIX D'ASTARAC .~~

~~A01.50 Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43079/>~~



~~Un feu se déclare vers 0h20 dans un élevage de canards. Les flammes ravagent un poulailler de 400 m² dont le chauffage a été allumé le jour même après réception de 3 500 canetons, ainsi que le stock de fourrage. Les pompiers protègent une cuve de fioul et une de GPL. Le bâtiment est détruit. Le maire s'est rendu sur les lieux. La gendarmerie effectue une enquête. La presse évoque les pistes d'un court circuit, d'une défaillance de pompe à chaleur soufflante ou du chauffage radiant.~~

~~Accident~~

~~Feu de bâtiment agricole~~

~~N° 43800 - 10/05/2013 - FRANCE - 04 - BAYONS .~~

~~A01.50 Culture et élevage associés~~

~~<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43800/>~~



~~Un feu se déclare vers 10h30 dans un hangar agricole de 1 600 m² alors que l'exploitant transfère du grain d'un silo vers une benne. Le bâtiment est divisé en 2 : une étable abritant des veaux et un stockage de 30 t de paille, de 2 t d'engrais et de matériel agricole. En raison du risque d'explosion lié au stockage d'engrais, les pompiers établissent un périmètre de sécurité de 100 m puis éteignent l'incendie vers 17h30. Le hangar est détruit ainsi que le stock de paille ; les animaux ont pu être évacués à temps. Les services de distribution électrique se sont rendus sur place.~~

~~D'après la presse, un court circuit lors du transvasement de grain serait à l'origine du sinistre. La gendarmerie effectue une enquête.~~

~~Accident~~

~~Incendie d'une unité polymérisation d'une usine chimique~~

N° 47678 - 10/02/2016 - FRANCE - 26 - VALENCE .

C20.60 - Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47678/>



Dans une usine chimique fabriquant des fibres de polyamide, une alarme de chute de température du fluide de chauffe survient à 5h40 en salle de contrôle. Le rondier envoyé pour une levée de doute découvre, vers 6 h, une fuite de fluide thermique sur une bride d'un échangeur de chaleur alors qu'un test à l'azote sous pression est en cours dans le bâtiment de polymérisation.

Fluide de fluide caloporteur qui dégénère

Les 600 l de fluide à 280 °C sous 3 bar contenus dans la boucle secondaire de l'échangeur se répandent par gravité aux 3 étages inférieurs par les planchers non étanches. La mise en arrêt progressif est lancée quand un incendie se déclare sur l'échangeur vers 6h40 (présence de points chauds alors que le produit est au-dessus de son point éclair). Les services de secours sont alertés à 6h45 car les pompiers internes ont du mal à lutter contre un foyer très fumigène en espace confiné. Le POI est déclenché à 7 h. Les 40 employés présents sont évacués. Les utilités sont arrêtées et le réseau de fluide thermique vidangé en urgence.

L'incendie se propage par les gaines et la toiture

L'incendie s'étend à tout l'étage du bâtiment vers 8h15. Vers 9h50, une chute de bardage enflammé propage l'incendie à la toiture de la salle de contrôle qui se remplit de fumée, provoquant son évacuation. L'intervention est gênée par les risques liés à la présence de sources radioactives dans des sondes et par le système d'air comprimé qui attise les flammes. L'incendie se propage par des chemins de câbles, empoussiérés par des oligomères, à la toiture bitume du bâtiment d'étirage voisin. La lutte est compliquée par le dégagement important de fumée noire issue de la combustion des toitures. L'incendie des toitures est maîtrisé vers 14h30 et les pompiers quittent le site à 17 h.

Pour 3 mois, 52 des 130 employés sont en chômage technique. Les dommages directs sont évalués à 2 MEUR : le bâtiment de polymérisation de 1 000 m² est détruit, ainsi que la toiture du bâtiment étirage et de la salle de contrôle. Les 60 m³ d'eaux d'extinction mélangés au fluide sont stockés sur site puis envoyés en incinération. Les 40 m³ d'ensimage et 50 m³ de suspension d'oxyde de titane (matières premières ou intermédiaires) plus les polymères solidifiés sont envoyés en incinération. Les maires des communes voisines se rendent sur site avec des journalistes. L'exploitant diffuse un communiqué de presse.

Une enquête est effectuée pour connaître l'origine de la fuite. Les hypothèses suivantes sont évoquées :

- problème de montage du joint de la bride
- problème de serrage de la bride
- procédure d'arrêt /démarrage mal maîtrisée
- problème de conception.

Accident

Pollution de l'ALLAINE

N° 51169 - 13/09/2017 - FRANCE - 90 - DELLE .

C22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51169/>



Une fuite se déclare au niveau de l'échangeur à tube servant au refroidissement d'une presse dans une usine de fabrication de matières plastiques. De l'huile du circuit de refroidissement de la presse passe dans le circuit de refroidissement secondaire à eau. Entre 50 à 100 l d'huile hydraulique sont rejetés dans le milieu naturel. A 8h05, les pompiers avertissent l'exploitant de la pollution de la rivière. Après identification de la fuite, l'exploitant installe un obturateur sur le réseau d'eau pluviale tandis que les pompiers déploient un barrage flottant pour contenir l'huile. Le jour même, une entreprise spécialisée pompe les résidus retenus par le barrage.

La fuite est liée à la vétusté de l'échangeur, datant de 1996 et au mode dégradé du refroidissement. En effet, en temps normal, ce circuit de refroidissement secondaire est relié à la boucle d'eau de la tour aéroréfrigérante (TAR) de l'entreprise. Or, l'eau de ce circuit a une température trop élevée à cette époque de l'année et ne permet pas de garantir une bonne qualité de certains produits qui nécessitent un refroidissement plus important. Le circuit a donc été connecté au puits dont l'eau est plus froide (refroidissement en circuit ouvert).

Différentes mesures sont prises :

- Mesures immédiates : le circuit de refroidissement est repassé sur le circuit de la TAR. L'échangeur est remplacé, supprimant ainsi la cause racine ;
- Mesures à moyen terme planifiées : modification de réseau pour rendre impossible la connexion des échangeurs des 3 presses sur le circuit ouvert provenant du puits.

~~Accident~~

~~Incendie dans un centre VHU~~

~~N° 54112 - 27/07/2019 - FRANCE - 89 - AUXERRE .~~

~~E38.31 Démantèlement d'épaves~~

~~<https://www.aria.developpement durable.gouv.fr/accident/54112/>~~



~~Un samedi vers 17h40, dans une entreprise de dépollution de véhicules hors d'usage, un feu se déclare sur un bâtiment administratif, ainsi qu'un bâtiment de location de matériel. Un important panache de fumées noires se dégage. Selon la presse, plusieurs détonations sont entendues. 80 pompiers interviennent avec un important dispositif hydraulique afin de préserver les locaux. Ils éteignent l'incendie de 500 véhicules non dépollués stationnés sur des racks en superposition, configuration complexifiant l'intervention. Des reconnaissances sont menées le long de l'YONNE pour évaluer le risque de pollution. En raison de la présence d'irisations, un barrage antipollution ainsi que des canalisateurs d'obturation gonflables sont mis en place. Une fois la rivière protégée des écoulements, les véhicules impactés sont attaqués à l'eau dopée. Des relevés thermographiques par drone permettent de confirmer que les véhicules incendiés sont à la même température que les véhicules intacts. Le service de l'électricité remet l'alimentation en marche. Un dispositif de surveillance est maintenu durant la nuit.~~